

Dr Wilbert Kreiss

LE SACREMENT DE LA SAINTE CÈNE



*

**

« Quant à la Sainte Cène du Seigneur, nous enseignons que le vrai corps et le vrai sang de Christ sont réellement présents, distribués et reçus dans la Cène, sous les espèces du pain et du vin. Nous rejetons donc la doctrine contraire. » (Article 10 de la Confession d'Augsbourg, « De la Sainte-Cène »).

*

**

© CENTRE D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

Édition originale : 1980
Église luthérienne – Synode de France
<http://www.eglise-lutherienne.org/>

Révision et mise en page : février 2012
Église luthérienne du Canada
<http://www.egliselutherienne.org/>
<http://luthmtl.jimdo.com/>



DR WILBERT KREISS (1937-2011)

Un hommage posthume

*« L'Eternel a donné et l'Eternel a repris.
Que le nom de l'Eternel soit béni ! » (Jb 1.21)*

C'est avec reconnaissance que nous disons le début de cette confession, avec une infinie tristesse le milieu, mais avec une grande foi en la sagesse et la bonté de Dieu la louange de la fin.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui, tôt le matin du 24 octobre, le Pasteur et Professeur Wilbert Kreiss, dorénavant dans l'Eglise triomphante. Il participait à une réunion de « Lutheran Heritage Foundation » (LHF) à Moshi en Tanzanie, pour la dédicace du « Livre de Concorde » en kiswahili, dont il avait rédigé l'introduction.

A cette réunion, il a présenté une conférence sur la signification des engagements de l'ordination des pasteurs luthériens, particulièrement de leur souscription aux Confessions Luthériennes. La veille de sa mort il avait encore prêché deux fois « et a été fidèle jusqu'à la fin » écrit James May, responsable de LHF basé à Nairobi (Kenya).

May continue : « La veille, après le repas du soir avec les autres, il s'est entretenu au téléphone avec son épouse, alla se coucher et partit en paix. »

Wilbert Kreiss est né le 4 janvier 1937 à Paris où son père, Frédéric Kreiss, était pasteur. Il a fait ses études théologiques au « Centre d'Etudes Théologiques » de Châtenay-Malabry (France) et à « L'Ecole Supérieure de Théologie » à Oberursel (Allemagne). Il était Docteur en Théologie de l'Université de Strasbourg (France); les deux séminaires de théologie luthérienne de St-Louis et de Fort-Wayne (USA) lui ont décerné trois titres de docteur honoraire.

Il a servi le Seigneur comme pasteur de paroisse :

- de 1962 à 1964 à St-Pierre (Châtenay-Malabry);
- de 1964 à 1972 à Sion (Schillersdorf), Emmanuel (Obersoultzbach), Ste-Trinité (Woerth) et St-Paul (Lembach) dans le Bas-Rhin où il a travaillé en allemand et en français;
- de 1972 à 1973 plus que dans les deux premières;
- De 1973 à 1997 il a été professeur et directeur du « Centre d'Etudes Théologiques » (Châtenay-Malabry) jusqu'à sa retraite, d'ailleurs toute relative.

Il a occupé les fonctions de vice-président synodal (1974-1992) et de président synodal (1992-2000), postes qui l'ont amené à participer à des réunions internationales sur les cinq continents.

Depuis quelque 35 ans il était beaucoup impliqué dans le travail en Afrique, essentiellement dans la formation de pasteur des deux Congos. Il s'est rendu une quinzaine de fois sur le continent africain pour aider à former deux églises luthériennes confessionnelles dans ces deux pays.

Parallèlement il a rédigé le matériel français du « programme d'éducation théologique par correspondance » pour les missions de « l'Eglise Luthérienne – Synode du Missouri » en Afrique (Togo,

Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Burkina Faso, etc.). Il s'y est rendu à l'occasion personnellement pour y donner des cours, particulièrement au CLET (Dapaong, Togo).

Le Seigneur a choisi de le rappeler à lui à partir de ce continent qu'il a été prêt à servir jusqu'à la fin.

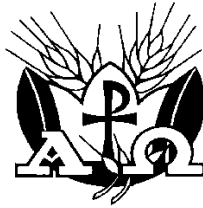
Mais son Eglise, « l'Eglise Evangélique Luthérienne – Synode de France », perd en lui un théologien, prédicateur et conseiller important. Elle lui doit bien des études et publications. Toute une série d'entre elles peuvent être consultées sur le site <http://www.egliselutherienne.org/> de nos amis canadiens.

Nous rendons grâce au Seigneur pour les nombreuses bénédictions qu'Il a accordées à son Eglise à travers le ministère de ce serviteur.

Nos pensées et nos prières sont maintenant avec Marguerite, son épouse, et sa famille.

Jean Thiébaud Haessig, Pasteur
Président de l'EEL-SF
26 octobre 2011

PRÉFACE



Nous présentons cet opusculé au lecteur comme le cinquième cahier théologique de notre Centre d'Études. Les quatre précédents avaient pour thèmes le Millénialisme, le sacrement du baptême, l'inspiration et l'autorité de l'Écriture Sainte et la certitude du salut.

Tous, y compris le premier, quoiqu'à un degré inférieur, traitaient des affirmations fondamentales de la foi chrétienne telle qu'elle est confessée dans l'Église Luthérienne. C'est bien le but que nous nous sommes assigné: montrer le riche héritage doctrinal de notre Église, sans chauvinisme et, du moins nous l'espérons, sans parti pris; exposer les vérités fondamentales redécouvertes par la Réforme et par là, si Dieu le veut bien et daigne bénir ce travail, faire grandir et affermir les fidèles dans la connaissance salutaire du grand et merveilleux trésor que le Seigneur leur a confié.

Dans cette perspective, nous présentons au lecteur une étude sur le sacrement de la Sainte Cène, qui est à la fois une des plus magnifiques perles de ce trésor et l'un des plus sombres chapitres de l'histoire des dogmes et de l'Église chrétienne. La communion est devenue le sacrement de la désunion; le repas pour lequel le Seigneur désire réunir les chrétiens autour de sa table, les a profondément séparés. Ce qui doit être un sujet de louanges et d'actions de grâces est devenu un sujet de scandale pour d'innombrables fidèles.

Dans le chaos doctrinal dans lequel se meut la chrétienté, nous avons estimé utile de montrer, aussi clairement et simplement que possible, ce que l'Église Luthérienne confesse à ce sujet, tout en dissipant les malentendus et les fausses accusations que l'on profère contre elle de part et d'autre. Puis, nous avons tenu à montrer quels trésors de grâce le Seigneur Jésus offre à sa table à tous ceux qui communient dans la repentance et la foi. Nous formulons un vœu: que le lecteur fasse preuve de courage et qu'il éprouve de la joie! Qu'il ait le courage de lire les premières pages de cette étude, qui, nous en sommes conscient, sont quelque fois un peu abstraites et sèches (mais il était difficile de l'éviter). Et qu'il éprouve de la joie à lire celles qui désirent lui exposer les bienfaits immenses que le Christ, crucifié et ressuscité pour le salut du monde, offre aux siens, quand il leur rompt le pain et qu'il leur donne la coupe à sa table.

Expliquer au lecteur ce qu'est la Sainte Cène et faire de lui un communiant régulier, fervent, au cœur rempli d'adoration, de paix, de joie et de gratitude, c'est là le but que nous nous sommes fixé. Puisse le Seigneur nous aider à l'atteindre!

Wilbert Kreiss
Châtenay-Malabry
Épiphanie 1980

À LA TABLE DU SEIGNEUR



Les manuels d'histoire racontent comment les empereurs et les rois invitaient leurs sujets à de magnifiques banquets, pour célébrer certains événements, tel que leur couronnement. Ils faisaient dresser des tables sur les places publiques, les faisaient garnir de mets succulents et conviaient les habitants de leur pays. C'était la fête. La chère était bonne et abondante, et le vin y coulait à flots. Paysans, ouvriers, artisans, tous étaient là, se serrant sur les bancs; le souverain passait parmi eux et avait pour chacun un mot gentil. Tous étaient convaincus de sa bonté, ne tarissaient pas d'éloges et, pendant des semaines, on se souvenait dans les humbles chaumières de la merveilleuse journée qu'on avait vécue grâce à la bienveillance du roi.

Il est un roi plus grand encore, qui prépare un festin à tous les hommes. C'est le Seigneur Jésus-Christ, le Roi des cieux, riche en bonté et en miséricorde. Il invite les siens à une table qui ne figure pas dans le Michelin et qui surpasse de loin les prestigieuses tables trois étoiles de la gastronomie française. On l'appelle pour cela la Table du Seigneur, ou le Repas du Seigneur. Il y sert à son peuple des mets merveilleux. Il y est tout près des siens et s'unit à eux comme nulle part ailleurs dans le monde.

Souvenons-nous comment le Seigneur dressa une table à son peuple dans le désert. Devant les yeux étonnés des enfants d'Israël il dispensait matin et soir la manne céleste et faisait couler l'eau fraîche des rochers du Sinaï. C'était la table du Seigneur dans le désert!

Souvenons-nous du prophète Élie, réfugié dans la montagne, tandis que la famine sévissait dans le pays. Un torrent lui procurait l'eau dont il avait besoin, tandis que les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande. C'était la table du Seigneur dans la solitude de la montagne!

Puis ce furent les cinq mille hommes dans le désert de Galilée, suspendus aux lèvres du Christ. Le pain et les poissons sortent de ses mains, tant et plus; il y en a pour tout le monde, et chacun rentre chez lui rassasié, après qu'on eut ramassé les restes, pour que rien ne périsse. C'était la table du Seigneur dans le désert!

Cependant, toutes ces tables divines dressées sur terre n'étaient que l'ombre et la préfiguration de celle que le Christ nous prépare dans la Cène. C'est la plus belle de toutes! Elle n'est pas réservée à quelque grand homme de Dieu, tel le prophète Élie, ni à un groupe particulier de chrétiens. Tous les enfants de Dieu, tous les chrétiens y sont invités. La nourriture et la boisson y suffisent pour tous. Chacun peut y éteindre sa soif et y calmer sa faim. Tout pécheur repentant et croyant peut y confesser: « L'Éternel est mon berger; je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages, il me dirige près des eaux paisibles » (Psaume 23:1.2). C'était la veille de sa mort, la nuit où il fut trahi, Jésus, durant cette dernière heure paisible qui lui était accordée, se réunit avec les siens et mangea la Pâque à une table sur laquelle se trouvaient l'agneau, des bouillies d'herbes amères, du pain et plusieurs coupes de vin. Une autre coupe l'attendait, celle dont il dit quelques heures plus tard: « Père, s'il est possible que cette coupe s'éloigne de moi! » Mais il lui fallut la boire, la boire jusqu'à la lie, laisser s'abattre sur lui la colère de Dieu, endurer des souffrances sans nom, suer le sang à Gethsémani, subir la honte et l'opprobre dans le palais de Ponce Pilate, connaître le supplice de la croix et clamer à Dieu son abandon. Il sait tout cela; son âme en est triste jusqu'à la mort. C'est le calme avant l'orage. Mais Jésus ne songe pas à lui-même; il pense à ses disciples qui vont l'abandonner sous peu et qui ont tant besoin de son aide; il songe aux foules qui chercheront en lui le pardon et le salut. C'est pour eux que son cœur bat. C'est comme s'il leur disait: Il faut que je vous quitte, et vous devez apprendre à vivre dans ce monde sans me

voir, jusqu'à ce que je revienne. Mais je veux rester auprès de vous d'une façon invisible, c'est pourquoi je vais instituer un repas dans lequel vous serez étroitement unis à moi. Non, je ne vous laisse pas à l'abandon. Je vous donne ma Parole; mais je veux vous confier encore autre chose, un repas dans lequel je m'unirai à chacun de vous en personne. Ainsi, je serai en vous et vous en moi!

Une table du Seigneur sur terre! Que d'amour de sa part, que de bénédictions pour nous! Qui d'entre nous, invité par le chef de l'État, dédaignerait le repas qui lui est offert? Qui mépriserait l'honneur qui lui est fait? Quel chrétien pourrait hésiter à suivre l'appel qui lui est adressé? Qui, assoiffé de grâce et de pardon, renoncerait à se rendre avec empressement au festin royal que lui prépare son Rédempteur?

C'est de ce repas merveilleux qu'il sera question dans les pages qui suivent. En quoi consiste-t-il? Que nous y offre le Seigneur? Comment convient-il de se présenter à sa table? A quoi sert ce merveilleux sacrement? Telles sont les questions auxquelles nous nous proposons de répondre.

QU'EST-CE LA SAINTE CÈNE ?

Il est une réponse très simple à cette question, celle que nous propose le Petit Catéchisme de M. Luther: « La Sainte cène est un sacrement institué par notre Seigneur Jésus-Christ, dans lequel nous mangeons son vrai corps et buvons son vrai sang sous les espèces du pain et du vin ». Une traduction littérale donnerait: « C'est le vrai corps et le vrai sang de notre Seigneur Jésus-Christ, institués par Christ lui-même pour que nous le mangions et le buvions sous les espèces du pain et du vin ».

Pour ne pas l'oublier, mais se pénétrer de cette vérité et la défendre avec courage et détermination contre ceux qui la rejetaient, Luther avait, lors du fameux colloque de Marbourg qui l'opposa en 1529 aux Réformateurs suisses Zwingli et Oecolampade, soulevé la nappe qui recouvrait la table et écrit en grandes lettres, à l'aide d'une craie: HOC EST CORPUS MEUM, « Ceci est mon corps »! Les théologiens réformés ont de tout temps recouru à la phrase du Christ: « C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien » (Jean 6:63), pour nier la présence réelle du corps et du sang du Seigneur dans la Cène. Ils font ainsi de cette phrase un critère dans la formulation de leur doctrine. Devant une telle attitude, les Luthériens ont toujours soutenu que la doctrine de la Cène doit être puisée exclusivement dans les paroles par lesquelles le Christ a institué ce sacrement, et que ces paroles doivent être interprétées telles qu'elles s'expriment, sans subir aucune influence extérieure. C'est donc vers ces paroles et vers deux ou trois autres textes où la Bible parle explicitement du Repas du Seigneur, que nous devons nous tourner, si nous voulons connaître et confesser la vérité concernant ce sacrement.

Les voici :

« Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna en disant: Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés » (Matthieu 26:26-28)

« Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit et le leur donna en disant: Prenez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, et ils en burent tous. Et il leur dit: Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs » (Marc 14:22-24).

« Ensuite il prit du pain, et, après avoir rendu grâces, il le rompit et le leur donna en disant: Ceci est mon corps qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même la coupe après le souper, et la leur donna en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous » (Luc 22:19.20).

« J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit: Prenez, mangez. Ceci est mon corps qui est rompu pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il prit la coupe et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Corinthiens 11:23-26).

Paul, pas plus que son compagnon Luc, n'était de ceux qui assistèrent à la Sainte Cène la nuit où Jésus-Christ l'institua. C'est pourquoi il précise: « J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné ». Il donne encore à ce propos les précisions suivantes:

« C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe, car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Corinthiens 11:27-29).

« La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps, car nous participons tous à un même pain » (1 Corinthiens 10:16.17).

Ainsi donc, nous possédons dans la Bible quatre versions de l'institution de la Sainte Cène, celles de Matthieu, de Marc, de Luc et de Paul. Sans doute y a-t-il des analogies entre ces textes et le discours de Jésus dans Jean 6. Cependant, même dans l'hypothèse où le Christ ferait par anticipation une allusion à ce sacrement dans son discours devant les Galiléens, nous devons maintenir qu'il ne nous y donne pas un enseignement sur la Sainte Cène. Il existe à cela plusieurs raisons, dont la plus évidente est qu'il est difficile d'admettre qu'il ait pu parler d'un sacrement qu'il n'avait pas encore institué, devant une foule qui en ignorait tout et qui de surcroît était manifestement incrédule. C'est pourquoi nous ne pouvons suivre Calvin, quant il écrit: « Dieu a donné par la main de son Fils à son Église le second sacrement, à savoir le banquet spirituel où Jésus-Christ nous témoigne qu'il est le pain vivifiant (Jean 6:51) dont nos âmes sont nourries et repues pour l'immortalité bienheureuse » (Institution de la Religion Chrétienne, IV, 17, 1).

On constate aisément qu'il existe certaines différences dans le texte des quatre récits. Elles ne concernent cependant que des détails et ne peuvent en rien affecter la doctrine de la Cène. Elles sont dues tout d'abord au fait que Jésus parlait en araméen, sa langue maternelle, et que les auteurs sacrés, inspirés par le Saint-Esprit, ont pu traduire ses paroles différemment; d'autre part, il est possible d'admettre que Jésus ait prononcé plusieurs fois les paroles d'institution en y introduisant quelques variantes, pendant la distribution de la Cène.

Une lecture comparée des quatre textes permet en particulier de relever les différences suivantes: A la différence de Paul, les évangélistes précisent à propos du sang qu'il « est répandu », « pour vous » (Luc), « pour plusieurs » (Matthieu et Marc). Matthieu ajoute encore: « pour la rémission des péchés ». D'autre part, Jésus, tendant la coupe aux disciples, leur dit selon Paul et Luc: « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang », tandis qu'il déclara selon Matthieu et Marc: « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance ». Par ailleurs, Marc mentionne: « Et ils en burent tous ». Enfin, Paul et Luc font dire à Jésus, après qu'il eut donné le pain à manger aux disciples: « Faites ceci en mémoire de moi », paroles que Paul répète encore à propos de la coupe.

L'institution de la Sainte Cène eut lieu le premier jour des pains sans levain (Matthieu 26:17; Marc 14:12), c'est-à-dire le premier des sept jours durant lesquels les Juifs de cette époque célébraient la fête de la Pâque, le soir où commençait le 15 jour du premier mois du calendrier juif, appelé Abib et plus tard Nisan, la nuit où Jésus fut trahi, comme le précise Saint Paul. Il mangea avec ses disciples l'agneau pascal, cet agneau que les Juifs tuèrent à la maison et dont le sang fut appliqué sur les linteaux et chambranles de leurs maisons, la nuit où ils quittèrent l'Égypte, et qui plus tard fut immolé dans l'enceinte du temple, puis consommé à domicile avec des « pains sans levain et des herbes amères » (Exode 12:18). Plus tard, on prit l'habitude de faire passer parmi les convives une coupe de vin mêlé à de l'eau. Une véritable liturgie fut instaurée, incluant le chant des psaumes 113 à 118, et celui du Grand Hallel, le psaume 136, clôturant la cérémonie. On mangeait aussi la « chasoreth », sorte de bouillie de fruits

vinaigrés, une image du mortier que les Juifs avaient fabriqué durant leur esclavage en Égypte, puis la « chagigah » constituée de morceaux d'autres viandes sacrifiées.

Jésus procéda à l'institution de la Sainte Cène, « pendant qu'ils mangeaient » (Marc) ou « qu'ils mangeaient » (Matthieu), donc vraisemblablement au milieu de la célébration de la Pâque, et avant le chant des psaumes (Marc 14:26), en tout cas des psaumes par lesquels se terminait cette célébration. C'est à dessein qu'il choisit ce moment, non seulement parce qu'il se situait à la veille de sa mort, mais aussi parce qu'il voulait par là établir un lien étroit entre la Pâque juive et la Sainte Cène.

Deux cérémonies dont l'une se situe dans l'ancienne alliance, et l'autre dans la nouvelle. L'agneau dont le sang épargna les Juifs, lorsque passa l'ange exterminateur, est donc la préfiguration de l'agneau de Dieu immolé pour les péchés du monde, en qui le croyant trouve le pardon et le salut. Les victimes des sacrifices prescrits dans l'Ancien Testament étaient généralement des boucs, des taureaux, des veaux ou des pigeons, et rarement des agneaux. Il s'ensuit que Jésus, appelé souvent l'agneau de Dieu (Jean 1:29; 1 Pierre 1:19; Apocalypse 5:6), était préfiguré dans l'ancienne alliance par l'agneau pascal. C'est pour cela que Paul l'appelle « notre Pâque » (1 Corinthiens 5:7). La Sainte Cène, en tant que sacrement de la nouvelle alliance, vient ainsi se substituer à la Pâque juive, et de même que les Juifs mangeaient la chair et buvaient le sang de l'agneau pascal, de même les croyants de la nouvelle alliance sont invités à recevoir le corps et le sang de leur Rédempteur en gage du pardon et du salut.

Jésus prit du pain, « le pain », comme le voudrait une traduction littérale de Matthieu, celui donc qui était à sa disposition et qui avait servi à la célébration de la Pâque. Du pain sans levain, donc, ce qui ne nous autorise pas à affirmer que le pain utilisé pour la célébration de la Sainte Cène doit être sans levain.

Il rendit grâce, prononça donc une prière semblable à celles que nous avons l'habitude de prononcer à table, mais dont nous ne connaissons pas les paroles. Matthieu et Marc utilisent un verbe qui signifie à vrai dire « il bénit », comme il bénit le pain avant de le multiplier (Luc 9:16). On peut dire qu'il le « consacra », c'est-à-dire qu'il le mit à part pour cette utilisation particulière, en vertu de laquelle les communiants reçoivent avec le pain le corps du Christ, et avec le vin son sang. C'est pour cette raison que Saint Paul parle de la coupe de bénédiction « que nous bénissons », suivant en cela l'exemple du Christ (1 Corinthiens 10:16).

Une fois qu'il l'eut béni, ou consacré, Jésus rompit le pain. Ce n'était pas un geste symbolique, comme l'enseigne la théologie réformée, préfigurant ce qu'il allait advenir de son corps sur la croix, d'autant moins que son corps ne fut pas brisé ou rompu. On ne lui brisa pas les os, comme on le fit aux larrons, et Jean précise: « Ces choses sont arrivées, afin que l'Écriture fût accomplie: Aucun de ses os ne sera brisé » (Jean 19:36, dans une citation d'Exode 12:46). Non, si Jésus rompit le pain, comme il le fit du reste devant les disciples d'Emmaüs, ce fut simplement pour pouvoir le distribuer à ses convives. Ce pain avait la forme d'une galette; il fallut donc le casser en morceaux.

Le Seigneur donna ce pain à ses disciples. Il accompagna son geste de paroles qui devaient leur dire ce qu'ils recevaient: « Prenez, mangez! » Et Jésus identifia ce qu'il leur donnait ainsi à manger, en disant: « Ceci est mon corps ». On notera au passage que les disciples doivent manger ce pain, et non le porter en procession et l'adorer, en en faisant un objet de culte, comme le veut la piété catholique.

« Ceci est mon corps ». C'est son corps que le Christ tend aux disciples en les invitant à prendre et manger le pain. Le sens des mots est clair, si clair que tout lecteur sans préjugé est obligé d'en conclure que Jésus donne aux disciples son corps à manger. « Ceci est mon corps ». Cette phrase n'offre aucune difficulté grammaticale. Tout enfant peut la comprendre. Elle a un sujet, un verbe et un attribut.

CECI: C'est le sujet de la phrase. Jésus tient quelque chose dans la main, le pain qu'il vient de rompre et qu'il va donner aux disciples. Il l'identifie explicitement à son corps. Un théologien contemporain de Luther, qui ne croyait pas à la présence réelle, Carlstadt, eut la curieuse idée d'affirmer qu'en prononçant ce mot, Jésus montra son propre corps du doigt. Tendait le pain aux disciples, il pointa l'index de son autre main vers lui-même, en disant: « Ceci est mon corps ». L'interprétation frisait le ridicule; c'est pourquoi personne ne suivit Carlstadt. Ce n'est pas de lui-même, mais bien du pain que parlait le Christ.

EST: Le verbe être affirme toujours une identité. Dans toutes les langues du monde. Il est vrai que ce verbe était sans doute sous-entendu dans la phrase araméenne que prononça Jésus. Le sens cependant en était tout aussi évident. Quoi qu'il en soit, les paroles d'institution qu'il prononça nous sont parvenues dans la langue dans laquelle les évangélistes rédigèrent leurs livres sous l'inspiration du Saint-Esprit, en grec. Nous n'avons pas à chercher par delà le texte grec la phrase araméenne que Jésus a bien pu prononcer. C'est le texte du Nouveau Testament qui constitue, tel qu'il nous est parvenu, notre source et norme de la doctrine. Et ce texte contient le verbe être dans les quatre versions dans lesquelles il nous est parvenu, chez Matthieu, Marc, Luc et Paul. Zwingli ne croyait pas en la présence réelle du corps et du sang du Christ. Il la niait farouchement, maintenant qu'il fallait donner aux paroles du Seigneur un sens figuré. « Ceci est mon corps » voulait dire selon lui « Ceci signifie, représente, symbolise mon corps ». Il écrivait: « Qui sera si débile au point de ne pas voir que « est » veut dire ici « signifie », qu'il s'agit donc d'un symbole, d'une figure? » (Subsidium de Eucharistia, 343). « Il faut savoir que l'écriture est pleine d'affirmation figurées, comme lorsque le Christ dit: Je suis le cep, vous êtes les sarments. De même Jean 1:29: Voici l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, ou Jean 6:35: Je suis le pain de vie » (Klare Unterrichtung, 456, in Zwinglis Werke II, 1).

Cette interprétation n'est pas correcte. Le verbe « être » en effet exprime toujours une réalité, une identité, une équation, l'être d'une chose, et jamais sa signification ou sa représentation. Selon Zwingli, le pain que Jésus vient de rompre, symbolise et représente son corps, tel qu'il sera rompu, brisé sur la croix. Or, nous l'avons dit, son corps ne fut ni rompu ni brisé. D'autre part, Zwingli ne peut pas faire appel aux paraboles de Jésus pour affirmer que le verbe « être » signifie « symbolise », car il ne signifie jamais cela, pas même dans les paraboles. Quand le Christ déclare: « La semence est la Parole de Dieu » (Luc 8:11), il ne veut pas dire que les grains de blé que les cultivateurs ont l'habitude de répandre sur terre dans ce que Victor Hugo appelait le geste auguste du semeur symbolisent la Parole de Dieu, mais que la semence que répandit le semeur de sa parabole, semeur qui n'est autre que Dieu, est bel et bien la Parole de Dieu. En soi une semence n'est pas la Parole de Dieu, mais celle dont il parle dans sa parabole l'est. Ou lorsque Jésus dit: « Je suis le cep », ou encore: « Je suis le bon berger », il ne parle pas d'un cep de vigne ordinaire, ni d'un quelconque bon berger, mais emploie l'article défini: « Je suis le cep », « Je suis le bon berger ». Il n'est pas réellement un cep de nos vignes ou un berger galiléen ou auvergnat. Par contre, il est réellement le cep dont parle la parabole (Jean 15), et le bon berger de Jean 10. Il n'est pas non plus un pain; par contre il est le pain de vie, qui procure la vie à celui qui le reçoit avec foi. Jamais, dans aucune langue du monde, le verbe « être » ne veut dire « représente », « signifie », « symbolise ». Et même s'il en était ainsi, il ne serait pas encore prouvé que ce verbe a ce sens dans les paroles d'institution de la Sainte Cène.

MON CORPS: C'est l'attribut du sujet. C'est dans cet attribut que Calvin et Oecolampade, à l'inverse de Carlstadt et de Zwingli, ont cru pouvoir trouver une formule de rhétorique, en vertu de laquelle il ne serait pas à interpréter au sens littéral. Selon cette interprétation, Jésus dirait: « Ceci est une image, une représentation de mon corps », ou: « Ceci » est mon corps représenté, symbolisé. Calvin en particulier utilise dans sa formulation de la doctrine de la Sainte Cène un vocabulaire très proche de celui

utilisé par la théologie luthérienne. Il en vient même à parler de la présence réelle et substantielle du corps et du sang du Christ: « Je dis derechef que Jésus-Christ affirme que ce qu'il avait pris entre ses mains pour le donner à ses disciples, est son corps » (Institution de la Religion Chrétienne IV, 17, 20). « Nous disons que Jésus-Christ descend à nous tant par le signe extérieur que par son Esprit, pour vivifier vraiment nos âmes de la substance de sa chair et de son sang » (24).

Le Réformateur de Genève s'oppose ainsi au simple symbolisme de Zwingli. Cependant, il est clair que pour lui celui qui communie ne peut pas recevoir dans sa bouche, avec le pain et le vin, le corps et le sang du Christ. C'est pourquoi, s'il parle d'une présence réelle, il ne peut s'agir que d'une présence spirituelle: de même que le croyant qui communie reçoit par la bouche le pain et le vin, de même il devient spirituellement participant du corps et du sang du Christ qu'il reçoit par la foi...et non par la bouche. Il accuse les Luthériens de vouloir enfermer le corps du Christ dans le pain, et maintient que ce corps du Christ, élevé à la droite de Dieu, est enfermé dans un lieu du ciel et ne peut donc être localement présent partout où les chrétiens célèbrent le sacrement: « Il nous faut établir une telle présence qui finalement ne le mette pas ici-bas dans ces éléments corruptibles, d'autant plus que cela est contraire à sa gloire céleste. Cette présence ne doit pas non plus lui faire un corps infini pour le mettre en plusieurs lieux, ou pour faire croire qu'il est partout, dans le ciel et sur la terre, d'autant plus que cela contrevient à la vérité de sa nature humaine... Nous ne permettrons point qu'on attribue à son corps ce qui est contraire à sa nature humaine, ce qui a lieu quand on dit qu'il est infini ou qu'on le met en plusieurs lieux » (19). « Nos âmes reçoivent nourriture de la chair de Christ, sans qu'elle bouge du ciel » (24).

Pour Calvin, le pain est le symbole du corps de Christ, et le vin le symbole de son sang. De même qu'il reçoit le pain et le vin par la bouche, le communiant croyant reçoit par la foi le corps et le sang du Christ, s'approprie Jésus de façon intime et obtient ainsi son pardon. Qu'est-ce qui permet au Réformateur de Genève de dire que le pain est l'image du corps, et le vin l'image du sang? Où est le point de comparaison? Calvin répond que le point de comparaison réside en ce que le pain et le vin, ainsi que le corps et le sang du Christ constituent une nourriture. De même que le pain et le vin sont indispensables à la vie du corps (mais le vin l'est-il?), de même le Christ est indispensable à la vie de l'âme. Mais si le Christ est indispensable à la vie de l'âme, peut-on dire cela de son corps? Si le pain est une image de son corps, il faut en déduire que, de même que le pain nourrit nos corps, de même le corps du Christ nourrit nos âmes. Or, si Jésus dit à plusieurs reprises, dans son discours de Jean 6, qu'il est le pain de vie (Jean 6:35, 48), « qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point » (Jean 6: 50), qu'il faut manger de ce pain, pour vivre éternellement (Jean 6:51), il ne dit pas cela de son corps. Il n'emploie jamais ce mot dans son fameux discours; par contre il dit: « Le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la nourriture du monde » (Jean 6:51), et corps et chair ne sont pas des synonymes! Ainsi donc, Calvin remplace dans son interprétation le corps du Christ par sa personne tout entière, comme si Jésus disait: « Ce pain que je vous donne est ma personne tout entière de Fils de Dieu devenu homme pour le salut du monde ». Dans ce cas, pourquoi Jésus n'aurait-il pas dit plus simplement: Mon corps est la vraie nourriture, mon sang le vrai breuvage?

D'autres ont vu le point de comparaison ailleurs: dans le fait que Jésus rompit le pain, avant de le distribuer, préfiguration de ce qui allait arriver à son corps. Mais nous avons déjà vu plus haut qu'il n'y a pas en cela d'analogie entre le pain et le corps.

Tendant le pain aux disciples, Jésus leur dit: « Prenez, mangez, ceci est mon corps ». Selon Paul, il ajouta: « Qui est pour vous ». La traduction de Segond propose: « Qui est rompu pour vous », mais ce verbe ne figure pas dans le texte original, et d'autre part, nous avons constaté que le corps du Christ ne fut pas rompu sur la croix. Luc précise, de son côté: « Qui est donné pour vous ». Jésus ne parle donc pas

d'un corps figuré, symbolique, mais bien de son corps tel qu'il fut livré sur la croix pour les péchés du monde. Les Réformés répliquent qu'en montrant un portrait de Napoléon, on peut fort bien dire: « Ceci est un Napoléon », quoiqu'il ne s'agisse pas de Napoléon en chair et en os, mais d'un tableau ou d'une représentation de l'empereur. C'est vrai, mais là au moins, le recours à une forme de rhétorique est évident, tandis qu'il n'est pas prouvé qu'une telle interprétation des paroles du Christ est non seulement possible, mais encore la seule valable, celle qu'exige le texte.

Toute tentative d'interprétation symbolique du texte, quelle qu'elle soit, a pour effet de l'obscurcir, alors que les mots employés par notre Seigneur sont si simples et si clairs. Il affirme tout simplement qu'il nous donne avec le pain qu'il tient dans la main son corps, celui-là même qui fut cloué sur la croix. Aussi sommes-nous invités à croire en une présence réelle et substantielle de son corps et de son sang.

Nous n'avons pas à préciser comment ce corps et ce sang, reçus avec le pain et le vin, donc oralement, sont consommés, parce que nous ne pouvons pas le faire, et qu'en le tentant, nous ferions dire au texte plus qu'il ne le désire. Nous rejetons toute conception dite « capernaïtique », en vertu de laquelle le corps et le sang de Jésus suivraient le même chemin que le pain et le vin, seraient digérés et éliminés, ainsi que la notion d'une impanation, c'est-à-dire d'une inclusion locale de son corps dans le pain. Nous affirmons que le corps et le sang du Christ sont reçus ensemble avec le pain et le vin, et donc par la bouche (manducation orale), sans chercher à définir le mystère.

La phrase: « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc), ainsi que les paroles de Paul: « Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne », précisent que les chrétiens sont appelés à célébrer souvent la Sainte Cène, bien qu'il ne soit pas dit à quelle cadence. Nous aurons l'occasion de reparler de cela. Cette célébration à lieu en mémoire du Christ; elle constitue un rappel et une proclamation, de la part de l'Église chrétienne, de la mort rédemptrice du Sauveur. Elle est une prédication visible de son sacrifice expiatoire.

Ensuite, Jésus prit « une coupe » (Matthieu, Marc), « La coupe » (Luc, Paul), c'est-à-dire l'une des coupes dont il s'était servi durant le repas pascal, une coupe donc dont nous savons qu'elle contenait du vin, le « fruit de la vigne » dont parle Matthieu (Matthieu 26:29). Une fois de plus, il rendit grâce, et, la tendant aux disciples, il leur dit: « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui est répandu pour plusieurs » (Matthieu, Marc), et Matthieu précise: « Pour la rémission des péchés ». Selon Luc, Jésus aurait dit: « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang », parole que nous trouvons aussi chez Saint Paul. Le texte de Matthieu et de Marc correspond donc exactement aux paroles prononcées par le Christ à propos du pain. Il emploie cependant ce qu'on appelle une métonymie, en parlant du contenant ou du récipient au lieu du contenu: son sang ou la nouvelle alliance en son sang est non pas la coupe en verre ou en métal qu'il tient dans la main, mais ce qu'elle contient, de même qu'en dégustant un vin, nous disons: nous allons boire une bonne bouteille!

Jésus affirme donc faire boire à ses disciples son sang, en précisant qu'il s'agit du sang de l'alliance. De la nouvelle alliance, selon Luc et Paul. Il distingue ainsi son sang de celui qui était répandu durant l'ancienne alliance, lorsque les Juifs apportaient à Dieu des sacrifices. « Moïse prit le sang et le répandit sur le peuple, en disant: Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a faite avec vous selon toutes ces paroles » (Exode 24:8). L'ancienne alliance se fondait sur du sang versé pour le pardon des péchés. « Voilà pourquoi c'est avec du sang que la première alliance fut inaugurée (Hébreux 9: 18). C'était l'alliance de grâce conclue par Dieu avec Abraham et qui se fondait sur les promesses messianiques qu'il lui avait données; elle fut solennellement renouvelée au Sinai. A cette alliance, ancienne et périmée, correspond ce que le Nouveau Testament appelle l'alliance nouvelle fondée sur Jésus-Christ (Hébreux 12:24;

2 Corinthiens 3:6). Jésus en est le médiateur en vertu du sang précieux et innocent qu'il répandit sur la croix pour le salut du monde. C'est ce sang que le Christ affirme donner à ses disciples.

« Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang », dit Jésus, selon les versions de Luc et de Paul. Telle quelle, cette phrase rapproche les expressions « nouvelle alliance » et « en mon sang », et affirme donc que la nouvelle alliance est fondée sur le sang que le Christ répandit sur la croix, ce qui est tout à fait conforme à l'enseignement de la Bible. La structure de la phrase en grec voudrait cependant que l'on rattache « en mon sang » à « cette coupe », et non à « nouvelle alliance » (la présence d'un article se référant à la coupe devant les expressions « en mon sang » et la place du verbe « être » rendent cela assez évident). Une traduction plus précise ferait donc dire à Jésus: « Cette coupe est, en raison de mon sang, la nouvelle alliance », en d'autres termes: la coupe que le Christ tend aux disciples est la nouvelle alliance, parce qu'elle contient son sang. Elle présente aux communiants ce par quoi est scellée l'alliance de grâce, de pardon et de salut que le Seigneur conclut avec les siens. Uni au vin, le sang de Jésus procure à tous ceux qui communient avec foi tous les bienfaits de son œuvre rédemptrice, toutes les grâces de la nouvelle alliance.

Après cet examen des paroles que le Christ a prononcées en instituant le sacrement de la Sainte Cène, il nous reste à analyser deux textes de l'apôtre Paul.

Dans le premier, l'apôtre s'en prend à la façon dont les Corinthiens avaient pris l'habitude de communier. Leur paroisse était profondément divisée, et leurs agapes, au lieu d'être des repas d'amour et de communion fraternelle, mettaient au grand jour leurs rivalités, leurs dissensions internes et leur égoïsme: « Vous vous assemblez, non pour devenir meilleurs, mais pour devenir pires » (1 Corinthiens 11:17). Au lieu de mettre en commun les provisions qu'ils apportaient et de les partager fraternellement, chacun vidait égoïstement le contenu de son panier. Les riches faisaient bombance, tandis que les pauvres, et ils étaient nombreux dans la paroisse, ne mangeaient pas à leur faim. Certains buvaient même jusqu'à l'ivresse. Et c'est dans ce cadre impie qu'on célébrait le repas du Seigneur, la Sainte Cène. Aussi Paul leur écrit-il: « Celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur » (1 Corinthiens 11:27). Et il précise: « Celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Corinthiens 11:29). Manger le pain et boire la coupe du Seigneur indignement, c'est le faire d'une façon contraire à l'essence de ce sacrement, d'une façon qui ne tient pas compte des bienfaits merveilleux et des grâces que le Seigneur y offre aux siens. Il se rend coupable envers son corps et son sang et insulte le Seigneur qui s'y donne lui-même à tous les communiants. C'est pourquoi, quiconque s'approche de la table du Seigneur est invité à s'examiner, à constater s'il le fait dans les dispositions requises, celles d'un pécheur repentant qui cherche le salut dans la foi en la mort rédemptrice du Christ. Quiconque ne discerne pas dans la Sainte Cène le corps du Christ et ne manifeste pas devant ce don le respect, l'humilité et la foi requis, mange et boit un jugement contre lui-même. Il consomme le pain et le vin comme une nourriture ordinaire et profane. La célébration de la Cène était pour les Corinthiens une sorte d'appendice à leurs agapes impies, et non un acte de foi.

Celui qui communie indignement est coupable envers le corps et le sang du Christ. Or, on ne peut se rendre coupable envers quelque chose qui ne serait pas là. Il s'ensuit donc que celui qui communie indignement reçoit lui aussi le corps et le sang du Christ. Mais il les reçoit pour son jugement! Il ressort de ce texte que le corps et le sang de Jésus sont reçus de tous les communiants, que leur présence est indépendante de l'attitude intérieure des communiants. Ce n'est donc pas, comme l'enseignent les Réformés, une présence spirituelle. Calvin écrit: « Que la foi donc reçoive ce que notre entendement ne peut concevoir! C'est que l'Esprit unit vraiment les choses qui sont séparées de lieu. Or Jésus-Christ nous

atteste et nous scelle en la Cène cette participation de sa chair et de son sang... Et de fait il l'offre et baille à tous ceux qui viennent à ce repas spirituel, bien qu'il n'y ait que les seuls fidèles qui y participent, en tant que par la vraie foi ils se rendent dignes d'avoir jouissance d'un tel bienfait ». (Institution de la Religion Chrétienne IV, 17, 10). Selon Calvin, pour recevoir le corps et le sang du Christ, il faut communier dans la foi. C'est par elle que le croyant, en recevant la Sainte Cène, devient participant de ce corps et de ce sang enfermés quelque part dans le ciel, et s'unit à eux. Paul, au contraire, déclare que celui qui communique indignement se rend coupable envers le corps et le sang du Christ, parce que ceux-ci sont présents dans la Cène et reçus par tous les communiants. Le pécheur impénitent ou l'hypocrite qui participe au sacrement, mange et boit un jugement contre lui-même, parce qu'il reçoit le corps et le sang de Jésus avec un cœur incrédule.

Dans 1 Corinthiens 10:16, Paul dit de la coupe de bénédiction que nous bénissons dans la Cène, qu'elle est « la communion au sang du Christ », et du pain que nous rompons qu'il est la « communion au corps de Christ ». Il serait plus juste de traduire le mot utilisé par l'apôtre (koinônia + génitif) par « participation » au sang et au corps du Christ. Nous interprétons cette phrase à la lumière des paroles d'institution de la Cène, qui affirment que le pain est le corps, et que le vin est le sang du Christ. En mangeant le pain, on participe donc à son corps, en buvant le vin on participe à son sang. Mais pour bien comprendre Paul, il faut situer sa phrase dans son contexte. L'apôtre a montré que le chrétien, en vertu de sa liberté chrétienne, peut manger toutes les viandes qu'il trouve dans le commerce ou qu'on lui sert chez autrui, même les viandes provenant d'animaux qui ont été sacrifiés aux idoles païennes. A condition toutefois de ne pas scandaliser le frère faible dans la foi. Mais qu'en est-il des banquets célébrés dans les temples de ces idoles? Le chrétien, répond Paul, doit s'en abstenir, car en participant à ces repas, il entrerait en communion avec les idoles (1 Corinthiens 10:19.20), de même que les Israélites sous l'ancienne alliance, en mangeant les victimes qu'ils avaient sacrifiées à l'Éternel, entraient en communion avec l'autel sur lequel ces sacrifices avaient lieu (1 Corinthiens 10:18). Et Paul recourt à la Sainte Cène pour illustrer la même vérité, affirmant qu'en mangeant le pain et en buvant le vin du sacrement, on devient participant du corps et du sang de Jésus. Or, « vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons » (1 Corinthiens 10:21). De même qu'en communiant on participe au corps et au sang du Christ, de même, en participant aux repas sacrés des païens, aux banquets qu'ils célèbrent dans leurs temples, on entre en communion avec les démons, qu'on croie ou non à leur existence (1 Corinthiens 10:19.20). La communion avec les démons résulte de la simple participation à ces repas; elle est indépendante de la foi.

Si donc Paul illustre cette vérité en faisant appel à la Sainte Cène, cela signifie que ce sacrement implique une participation au corps et au sang du Christ, indépendante elle aussi de la foi. Le recours à la Cène ne pourrait servir de preuve à l'apôtre Paul, si on n'y recevait le corps et le sang du Christ que spirituellement, si c'est par la foi qu'on entrait en communion avec ce corps et ce sang enfermés dans le ciel. S'il en était ainsi, Paul pourrait autoriser les chrétiens à participer aux banquets des païens; ne croyant pas aux idoles, ils ne seraient pas pour autant en communion avec elles! Le texte de 1 Corinthiens 10:16 nous confirme ainsi dans la conviction que le corps et le sang du Christ sont réellement présents dans la Cène et reçus par tous les communiants, indépendamment de la foi.

Jésus prit du pain et du vin. Ce sont les éléments qu'il choisit pour instituer ce sacrement. Il a déclaré: « Faites ceci » et dit à ses disciples, au sujet des nations: « Enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Matthieu 28:20). L'Église chrétienne est donc tenue de célébrer la Cène avec ces éléments. Peut-être ne trouvera-t-on pas de vin dans tous les pays; du moins peut-on l'importer. On a objecté aussi que certains hommes, les alcooliques qui ont subi avec succès une cure de désintoxication, doivent s'abstenir d'alcool. Mais ceci n'autorise pas l'Église à changer quelque chose à l'institution du

Seigneur, en célébrant par exemple le sacrement avec du jus de fruits ou du Coca-Cola. Rares sont sans doute ceux qui, après une prière fervente, dans laquelle ils ont demandé à Dieu de bénir leur participation à la Sainte Cène, ne pourraient pas absorber, sans préjudice, quelques gouttes de vin. Dans ce cas extrême, que l'on peut sans doute considérer comme rarissime, nous estimons qu'il vaut mieux que l'intéressé renonce à participer au sacrement. Aussi longtemps que l'Église chrétienne fait ce que le Seigneur a prescrit, elle a la certitude d'accomplir sa volonté et d'être fidèle à sa mission.

« Buvez en tous! » « Faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez! » « Et ils en burent tous ». L'Église Catholique se rend coupable d'une grave mutilation de la Sainte Cène, en réservant traditionnellement la coupe au prêtre officiant. C'est dresser la dogmatique contre l'Écriture Sainte que d'affirmer: les fidèles n'ont pas besoin de boire la coupe, car en recevant le pain ils participent au corps du Christ, et donc à son sang, au sang que contient ce corps. Pourquoi, dans ce cas, réserver la coupe aux prêtres?

Il est clair que le Christ n'a pas fait ce raisonnement, sinon il n'aurait pas fait passer la coupe parmi les disciples. Refuser la coupe aux fidèles, c'est les priver de la consolante assurance qu'ils reçoivent dans la Sainte Cène les bénédictions promises par le Seigneur. C'est aussi s'opposer à sa volonté expresse qui s'exprime dans l'ordre: « Buvez-en tous! » C'est enfin s'opposer à la pratique universelle de l'Église primitive. Paul ne peut écrire: « Celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Corinthiens 11:29), que parce que les chrétiens de Corinthe et tous ceux de son époque communiaient sous les deux espèces. Le refus de la coupe aux fidèles constitue une innovation coupable de l'Église Catholique, et les concessions qu'elle fait à ce sujet à l'heure actuelle ne changent rien au principe. Luther écrit à ce sujet: « Nous savons que l'Église chrétienne est soumise au Christ (Éphésiens 5: 24) et ne se place pas au-dessus de lui, mais elle est obéissante à la Parole de Dieu, ne veut pas en être le maître et ne la change pas, mais se laisse changer et maîtriser par elle » (Erlangen 30, 385).

Nous rejetons la doctrine catholique de la transsubstantiation, selon laquelle le prêtre, en vertu d'un pouvoir particulier reçu dans son ordination, change le pain et le vin en corps et sang du Christ. Le théologien catholique B. Bartmann écrit: « Le Christ est présent dans l'Eucharistie par la conversion de la substance du pain et du vin en son corps et en son sang » (De Foi) (Précis de Théologie Dogmatique, II, 330). Le pain cesse d'être du pain et le vin cesse d'être du vin. Il n'en reste que ce qu'on appelle les « accidents », tels que la couleur, la consistance, la forme, le goût. Le Concile de Trente déclare: « Si quelqu'un enseigne que, dans le sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain et du vin subsistent ensemble avec le corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ et qu'il nie la conversion, admirable et unique en son genre, de toute la substance du pain en corps et de toute la substance du vin en sang, seules les espèces du pain et du vin subsistant dans le sacrement, conversion que l'Église Catholique appelle à juste titre transsubstantiation, qu'il soit anathème ». (Session 13, Canon 2). B. Bartmann écrit encore: « Le Christ est présent dans l'Eucharistie immédiatement après la consécration et il y reste aussi longtemps que les espèces demeurent inchangées » (op. cit. p. 339).

L'Église Catholique fait de ce corps du Christ présent sur l'autel durant la célébration, puis enfermé dans le tabernacle, l'objet d'un culte. C'est devant ce corps du Christ dans le tabernacle que les fidèles catholiques fléchissent les genoux et font le signe de la croix, lorsqu'ils pénètrent dans l'église et en particulier passent devant l'autel. C'est au concile de Latran, en 1215, que ce dogme fut officiellement proclamé par Rome. Il a soulevé bien des problèmes dans l'Église Catholique, suscité bien des questions auxquelles les Scolastiques s'efforcèrent de répondre: Que mange une souris, lorsqu'elle grignote une hostie? Pourquoi la coupe contient-elle encore de l'alcool, si le vin a perdu sa substance et s'est changé en

sang du Christ? Brise-t-on le corps du Christ en rompant une hostie consacrée? Que faire d'une souris, si, en mangeant une hostie, elle a mangé le corps du Christ? Il faut l'attraper, la brûler et jeter ses cendres dans un étang, exigeait l'archevêque Antonin de Florence. Oui, mais auparavant il faut extraire de son estomac les morceaux de l'hostie et les enfermer dans le tabernacle jusqu'à ce qu'ils se soient décomposés, conseillait Pierre de Palude. Faut de faire cela, on brûlerait le corps du Christ, surenchérissait Thomas d'Aquin! Préoccupations ridicules qui agitaient les esprits de l'époque! Préoccupations aussi auxquelles on ne peut échapper, quand on est prisonnier d'une telle doctrine! Mais, qui plus est, cette doctrine est contraire au témoignage de la Bible. Paul écrit: « Toutes les fois que vous mangez ce pain (et non ces apparences de pain)... » (1 Corinthiens 11:26). « Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe » (1 Corinthiens 11:28). « Celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement... » (1 Corinthiens 11:27). Quels artifices de philosophie aristotélicienne ne faut-il pas déployer, pour expliquer qu'un objet peut conserver ses accidents, c'est-à-dire sa forme, sa couleur, sa consistance et sa saveur, tout en perdant sa substance! L'Écriture ne nous invite pas à nous livrer à de telles spéculations! La foi chrétienne en est dispensée, quand elle se fonde simplement sur le témoignage de la Bible.

L'Église Luthérienne croit, enseigne et confesse que le pain et le vin subsistent dans la Sainte Cène et qu'ils sont les moyens par lesquels le Christ nous offre son corps et son sang. Le Petit Catéchisme affirme que dans ce sacrement « nous mangeons son vrai corps et buvons son vrai sang sous les espèces du pain et du vin ». De même la Confession d'Augsbourg: « Le vrai corps et le vrai sang du Christ sont véritablement présents, distribués et reçus dans la Cène sous les espèces du pain et du vin » (Article X). L'Apologie de la Confession d'Augsbourg utilise une expression différente: « Nous disons que dans la Sainte Cène le corps et le sang de Christ sont vraiment et réellement présents, et qu'ils sont véritablement offerts avec les signes visibles du pain et du vin à ceux qui reçoivent le sacrement » (Article X). « Dans, avec et sous les espèces du pain et du vin ». Telle est la formule que la théologie luthérienne emploie pour exprimer le mystère de la présence réelle. On l'a souvent accusée d'enseigner une présence locale du corps du Christ dans le pain, de l'inclure dans le pain. Calvin écrit par exemple: « En enfermant le corps dans le pain, ils imaginent qu'il est partout, ce qui est contraire à sa nature; puis en ajoutant qu'il est sous le pain, ils l'enserrent là comme en cachette... Il est évident qu'ils s'amuse à une présence locale » (op. cit. 16). « Il faut établir une présence de Jésus-Christ, en la Cène telle qu'elle ne l'attache point au pain et ne l'enferme point là-dedans, et que finalement elle ne le mette point ici-bas en ces éléments corruptibles » (§19).

La cible est mal choisie. L'Église Luthérienne n'a jamais enseigné une présence locale du corps et du sang du Christ. Ce corps et ce sang ne sont pas présents dans les mains du pasteur de la même façon que le pain et le vin. Ils ne sont pas davantage inclus dans le pain et le vin, enfermés en leur substance.

La *Formule de Concorde* précise pourquoi elle emploie ces expressions: « Si, outre les expressions du Christ et de l'apôtre (le pain de la Sainte Cène « est le corps du Christ » ou « la communion au corps de Christ »), nous employons aussi les formules suivantes: « *sous le pain, avec le pain, dans le pain* », ce n'est pas sans raison. En effet, par l'emploi de ces formules nous rejetons la transsubstantiation papiste et nous voulons indiquer l'union sacramentelle du pain, dont la substance n'est pas changée, et du corps de Christ. De même l'expression: « La Parole est devenue chair » est expliquée par des formules équivalentes, telles que celles-ci: « La Parole a habité parmi nous », « En Christ réside corporellement toute la plénitude de la divinité », « Dieu était avec lui »... Ces formules indiquent que, par l'incarnation, l'essence divine n'a pas été changée en nature humaine, mais que les deux natures, sans se mêler, sont unies en une personne. Et la personne même du Christ a servi de comparaison à beaucoup d'éminents docteurs, tels que Justin, Cyprien, Augustin, Léon, Gélase et Chrysostome, pour illustrer le mystère du

sacrement. D'après eux, de même que dans la personne du Christ deux natures distinctes et non changées sont indissolublement unies, dans la Sainte Cène les deux substances, le pain naturel et le corps naturel du Christ, sont présentes l'une et l'autre ici-bas, dans l'administration du sacrement tel qu'il a été institué. L'union du corps et du sang du Christ avec le pain et le vin n'est pas une union personnelle, comme celle des deux natures en Christ, mais une union sacramentelle, terme que Luther et les nôtres emploient dans les articles de Concorde de 1536 et ailleurs. Ils veulent indiquer par là que, s'ils usent parfois des formules: *in pane, sub pane, cum pane* (*dans le pain, sous le pain et avec le pain*), ils prennent néanmoins au sens propre et littéral les paroles du Christ: « Ceci est mon corps » (Formule de Concorde, S.D., VII, 35ss).

Il existe dans la personne du Christ un lien étroit entre la nature humaine et la nature divine. Les deux sont intimement unies l'une à l'autre. Quand par ailleurs l'Écriture affirme: « En lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité » (Colossiens 2:9), ou que tout pouvoir lui a été donné dans le ciel et sur la terre (Matthieu 28:18), il est clair que sa nature humaine participe à sa gloire, sa majesté et à la plénitude de ses attributs divins. Son corps peut donc parfaitement être omniprésent, et l'est effectivement. Jésus-Christ est monté au ciel et s'est assis à la droite de son Père. Ces formules n'affirment pas qu'il est enfermé dans un endroit précis du ciel, assis sur un trône localisable. Les cosmonautes russes ont déclaré avoir traversé l'espace sans le voir! Le ciel dans lequel le Christ s'est rendu lors de son ascension n'est pas un endroit définissable; en effet, la Bible enseigne que le Christ remplit toutes choses: « Celui qui est descendu, c'est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses » (Ephésiens 4:10). « Dieu a tout mis sous ses pieds et il l'a donné pour Chef suprême à l'Église, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous » (Ephésiens 1:22,23).

Ces textes bibliques apportent un démenti formel à Calvin qui enseignait: « Nous ne permettrons point non plus qu'on attribue rien à son corps qui répugne à sa nature humaine, ce qui se fait quand on dit qu'il est infini et qu'on le met en plusieurs lieux » (op. cit. 19). Si le pain et le vin sont localement présents dans la Cène, le corps et le sang le sont de façon illicite, surnaturelle ou sacramentelle. Faute de pouvoir décrire cette présence et pénétrer ainsi le mystère de la Sainte Cène, l'Église Luthérienne a utilisé ces adjectifs, pour rejeter la doctrine réformée d'une présence simplement symbolique, ou spirituelle, en vertu de laquelle le corps du Christ reste en définitive dans le ciel.

La présence de son corps et de son sang a lieu partout où la Cène est administrée conformément à l'institution du Seigneur. Il n'y a pas de sacrement administré conformément à cette institution, quand la Sainte Cène est célébrée sous la forme de messes privées, en la seule présence de l'officiant, du prêtre chargé de lire, seul dans son église, des messes en faveur des vivants et des morts. Il n'y a pas là le repas communautaire voulu par Jésus. Il n'y a pas là le « prenez, mangez! » et le « Buvez-en tous », qui sont un élément essentiel de l'institution du sacrement. Il n'y a pas la distribution du pain et de la coupe à l'assemblée des fidèles.

Le dogme catholique, et c'est ce qui a justifié à ses yeux l'usage des messes privées, fait de la Sainte Cène un sacrifice non sanglant et régulièrement renouvelé par le prêtre et les fidèles. B. Bartmann en donne la définition suivante: « A la messe, on offre à Dieu un sacrifice véritable et proprement dit, institué par le Christ ». « De foi » (op. cit. II p.368). Il fonde cette définition sur l'affirmation du Concile de Trente: « Si quelqu'un enseigne qu'on n'offre pas à Dieu un sacrifice véritable et réel, qu'il soit anathème! » (Session XXII, Canon 1). Il formule encore la thèse suivante: « Le sacrifice de la messe n'est pas seulement un sacrifice de louange et d'actions de grâces, mais encore un sacrifice propitiatoire (De foi) » (op. cit. II, 389). En cela aussi il fait appel au Concile de Trente: « Si quelqu'un affirme que le sacrifice de la messe n'est qu'un sacrifice de louanges ou d'actions de grâces ou la simple commémoration du sacrifice réalisé sur la croix, et non pas un sacrifice propitiatoire... à apporter pour les vivants et pour les

morts, (afin de satisfaire) aux péchés, aux châtements, aux satisfactions et autres nécessités, qu'il soit anathème! » (Session XXII, Canon 3).

En d'autres termes, le sacrifice de la messe doit rendre Dieu propice et valoir à ceux qui le célèbrent ou pour qui il est célébré, les faveurs divines, ses grâces, le pardon et le salut. C'est une hérésie que l'Église Catholique n'a jamais rétractée et qu'elle ne saurait rétracter, car elle a été proclamée par ses conciles, donc par des instances dites infaillibles. C'est une insulte faite au Christ, par laquelle on nie que son sacrifice sanglant sur la croix soit parfait et suffisant. « Il nous convenait d'avoir un souverain sacrificateur comme lui, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieus, qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple, car ceci il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même » (Hébreux 7:26,27). « Nous sommes sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes (Hébreux 10:10). « Tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu... Par une seule offrande il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés » (Hébreux 10:11,12,14). « Tout est accompli », put-il s'écrier sur la croix, tout ce qui est nécessaire au salut des pécheurs. D'autre part, affirmer que la Cène est un sacrifice par lequel les fidèles se rendent Dieu propice et s'acquièrent ses grâces, c'est enseigner que l'homme collabore avec le Seigneur à son salut. C'est faire du sacrifice de la messe une œuvre méritoire. Nous sommes là, et Luther le savait, au centre de l'hérésie romaine!

La présence du corps et du sang du Christ, nous l'avons déjà dit, présuppose l'administration de la Cène conformément à l'institution du Christ. Or, cette institution inclut la consécration, la distribution et la réception, par les fidèles, du pain et du vin.

La consécration! Voilà ce qu'en dit l'apôtre: « La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ? » (1 Corinthiens 10:16). Jésus lui-même, prenant le pain, puis la coupe, rendit grâces (chez Matthieu et Marc littéralement: loua). Célébrer la Sainte Cène, c'est donc louer Dieu et lui rendre grâces. C'est pourquoi on l'appelle encore l'eucharistie, le sacrement de l'action de grâces.

« La coupe de bénédiction que nous bénissons ». Comment mieux la bénir et mieux rendre grâces au Seigneur pour son don ineffable qu'en répétant les paroles que Jésus lui-même a prononcées en instituant la Cène? Ce faisant, nous confessons que nous célébrons le sacrement tel qu'il l'a institué et que nous mettons à part les éléments naturels que sont le pain et le vin, pour recevoir par eux, selon la promesse du Seigneur, son vrai corps et son vrai sang. En agissant ainsi, il va de soi que nous n'attribuons pas aux paroles du pasteur un pouvoir miraculeux qu'il détiendrait en vertu de son ordination. Le corps et le sang du Christ sont présents en vertu de la promesse et des paroles qu'il a solennellement prononcées la nuit où il fut trahi. Les répéter, c'est confesser sa foi en ces promesses et obéir au « Faites ceci » par lequel il a exprimé sa volonté. Il est indispensable pour cela que ces paroles figurent dans la liturgie de la Cène, comme l'affirment les Confessions Luthériennes (Formule de Concorde, Épitomé VII, 9).

Quant à l'usage qui consiste à réciter le Notre Père, il remonte aux premiers temps de l'Église chrétienne. Justin Martyr l'atteste déjà dans la deuxième moitié du second siècle.

Aujourd'hui encore, Jésus, et lui seul, accomplit le miracle qu'il a instauré lors de la première Cène. C'est lui, et lui seul, qui rend son corps et son sang présents. Ceux qui administrent le sacrement ne sont que les instruments dont il se sert pour cela. Il agit dans le royaume de la grâce comme dans celui de la nature. Nous confessons à juste titre que Dieu est notre Créateur, tout en sachant que pour nous créer,

il a utilisé nos parents. Nous confessons qu'il fait croître le blé dans les champs, bien qu'il se serve pour cela du travail du cultivateur. C'est pourquoi le corps et le sang du Christ sont présents, même si le sacrement est administré par un ministre indigne.

Luther écrit dans le Grand Catéchisme: « Quelque mauvais que puisse être celui qui administre le Sacrement, qui le donne aux autres et qui communie lui-même, il prend et donne réellement le Sacrement, c'est-à-dire le corps et le sang du Christ, aussi bien que celui qui l'administre le plus dignement. Le sacrement, en effet, n'est pas fondé sur la dignité des hommes, mais sur la Parole de Dieu. Aucun saint sur la terre, aucun ange dans le ciel ne peut faire du pain et du vin le corps et le sang du Christ; personne, non plus, ne peut altérer le Sacrement en en faisant un mauvais usage. Ni l'indignité ni l'incrédulité de la personne ne saurait infirmer la parole par laquelle le Sacrement a été créé et institué. Car le Christ n'a pas dit: « Si vous croyez et si vous en êtes dignes, vous recevrez mon corps et mon sang »; il a dit, au contraire: « Prenez, mangez et buvez, ceci est mon corps, ceci est mon sang ». Et il a ajouté ces mots: « Faites ceci », c'est-à-dire faites ce que je fais maintenant, ce que j'institue, ce que je vous donne et vous dis de prendre. Cela veut dire: Que tu sois digne ou non, tu as ici le corps et le sang du Christ en vertu de ces paroles qui viennent se joindre au pain et au vin. Retiens bien ceci, car sur ces paroles repose toute notre assurance; elles sont notre protection et notre défense contre toutes les erreurs et les séductions présentes ou futures » (6 point, 16-19).

De même la *Formule de Concorde*: « La présence réelle du corps et du sang du Christ dans la Sainte Cène n'est l'effet ni de la parole ou de l'œuvre de l'homme, ni de la dignité ou du mérite du ministre qui officie, ni de la manducation ou de la foi des communiants; elle doit être attribuée uniquement à la toute-puissance de Dieu et à la parole par laquelle notre Seigneur Jésus-Christ a institué ce sacrement. Les paroles absolument vraies et toutes-puissantes que Jésus-Christ prononça lors de cette institution ne furent pas seulement efficaces alors, quand la Sainte Cène fut célébrée pour la première fois; leur vertu et leur efficacité subsistent et restent entières aujourd'hui encore, si bien que partout où la Cène est administrée telle qu'elle fut instituée par le Christ et où les paroles du Christ sont répétées, en vertu et par l'efficacité de ces paroles que le Christ prononça lors de la première Cène, le corps et le sang du Christ sont réellement présents, distribués et reçus » (S.D. VII, §74,75).

Quand le corps et le sang du Christ sont-ils réellement unis au pain et au vin? A partir de quand? C'est une question à laquelle nous n'avons pas de réponse. La théologie catholique répond, conformément à sa doctrine de la transsubstantiation: A l'instant de la consécration, donc avant la distribution. En cela aussi, elle se perd dans des spéculations qui n'ont rien de biblique. Les uns affirment que la présence réelle se fait pendant que le prêtre récite les paroles: « Ceci est mon corps ». Selon d'autres encore, quand il a prononcé la dernière syllabe de cette phrase. Selon d'autres encore, quand il a prononcé le M de « meum » (« hoc est corpus meum », « ceci est mon corps »). L'Église Luthérienne n'enseigne pas que l'union du corps et du sang du Christ au pain et au vin ne se fait qu'à l'instant où ils sont distribués et reçus par les fidèles, mais se contente de dire qu'elle a lieu partout où les différents actes qui correspondent à l'institution du Christ (consécration, distribution, réception) sont effectivement accomplis. L'instant précis est un mystère. La théologie luthérienne établit le principe que la présence réelle est liée à l'usage institué par Jésus. Il s'ensuit qu'elle cesse d'avoir lieu, quand la célébration est achevée, que le corps et le sang du Christ ne sont pas présents avec ce qu'il reste de pain et de vin après la cérémonie.

Dans son discours en Galilée, Jésus avait proclamé: « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement » (Jean 6:51). C'était une façon illustrée d'affirmer qu'il n'y a de salut qu'en lui, que pour être sauvé, le pécheur doit s'unir étroitement à lui, se

l'approprier par la foi. Manger ce pain signifie tout simplement croire en lui. Ses auditeurs n'avaient pas compris cela. C'est pourquoi ils s'interrogeaient, perplexes: « Comment peut-il nous donner sa chair à manger? » (Jean 6:5). En se fondant sur ce texte, la théologie réformée accuse les Luthériens d'enseigner une manducation « capernaïtique » (les auditeurs du discours de Jean 6 étaient de Capernaüm) du corps et du sang de Jésus dans la Cène, c'est-à-dire une manducation naturelle semblable à la consommation d'une nourriture ordinaire. Or, dit-on, Jésus lui-même rejeta cette manducation dans son entretien avec les habitants de Capernaüm.

L'Église Luthérienne repousse ce reproche, en affirmant que si la manducation du corps et du sang du Christ est orale, elle n'est cependant pas naturelle, mais surnaturelle. En d'autres termes, le corps et le sang du Christ ne suivent pas le chemin du pain et du vin dans le ventre du communiant. Ils ne sont pas en partie assimilés et transformés en chair et en os, et en partie rejetés et éliminés. La bouche du communiant n'est que l'instrument dont se sert le Christ pour lui communiquer son corps et son sang, de même que l'oreille est l'outil dont il se sert pour lui faire entendre l'Évangile.

La Formule de Concorde est formelle à ce sujet: « Nous rejetons explicitement l'opinion des gens de Capernaüm qui s'imaginaient que manger le corps du Christ, c'est déchirer sa chair avec ses dents, la digérer comme un aliment quelconque. C'est pourtant l'opinion que les sacramentaires se plaisent à nous prêter, malgré le témoignage de leur propre conscience et en dépit de nos multiples protestations. De la sorte ils font haïr notre doctrine par ceux qui les écoutent et ils la condamnent absolument. Nous affirmons au contraire et nous croyons, en nous fondant sur les simples paroles du testament du Christ, que nous mangeons réellement son corps; mais cette manducation, de même que l'absorption de son sang, est surnaturelle; le sens et la raison de l'homme ne peuvent la concevoir, mais notre intelligence est captive dans l'obéissance du Christ, comme c'est le cas de tous les autres articles de foi. Un tel mystère n'est révélé que dans la Parole et n'est saisi que par la foi » (Épitomé, VII, 42).

Nous enseignons donc que la manducation du corps et du sang de Jésus n'est pas simplement spirituelle, mais orale, qu'elle a donc lieu par la bouche; cependant, bien qu'orale, elle n'est pas naturelle, mais surnaturelle. Unique en son genre, c'est pourquoi on l'appelle encore sacramentelle.

Enfin, étant donné que la présence du corps et du sang du Christ dépend non pas de l'attitude personnelle des communiants, mais de la Parole toute-puissante du Seigneur, les communiants indignes, c'est-à-dire ceux qui s'approchent de la Table du Seigneur sans repentance et sans foi, les reçoivent également. Cette affirmation est la pierre de touche de la doctrine luthérienne. Il arrive souvent que les Calvinistes stricts parlent de la présence réelle, et même substantielle du corps et du sang du Seigneur, utilisant ainsi les termes qu'emploie la théologie luthérienne. Mais, et ceci montre bien qu'ils donnent à ces mots un autre sens, il est évident pour eux que seuls les communiants croyants les reçoivent. C'est par la foi qu'on s'élève en quelque sorte au ciel, pendant que l'on communique, et qu'on entre ainsi en communion avec le corps et le sang du Christ. Il s'ensuit que les communiants incrédules ne reçoivent que le pain et le vin. Calvin disait: « Nous n'enseignons pas que Judas a reçu le corps du Christ au même titre que Pierre ».

La Bible enseigne cependant que l'essence du sacrement ne dépend pas des dispositions intérieures de celui qui le reçoit. « Si quelques uns n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu? Loin de là! » dit Paul (Romains 3:3). « Si nous sommes infidèles, il demeure fidèle, car il ne peut se renier lui-même » (2 Timothée 2:13). Le nom de Dieu reste le nom de Dieu, même quand les impies en font un mauvais usage. Jésus reste le même, que Marie-Madeleine lui baise les pieds ou que Judas lui donne le baiser de la trahison. Le Baptême est toujours valide, même si celui qui le reçoit n'en retire pas

les bénédictions qui lui sont promises, en raison de son incrédulité. Il a véritablement reçu le Baptême, mais ce Baptême ne lui profite en rien.

De même, celui qui communie sans foi participe au corps et au sang du Christ. Il y participe tant et si bien que l'apôtre affirme qu'il se rend coupable envers le corps et le sang du Christ et mange et boit ainsi un jugement contre lui-même (1 Corinthiens 11:27-29). Un théologien réformé répondra que le corps et le sang du Christ n'ont pas besoin d'être présents et reçus oralement, pour qu'un incroyant s'en rende coupable. Il peut le faire même en leur absence, de même que celui qui piétine par exemple le drapeau de son pays outrage le pays lui-même dont le drapeau est le symbole, ou que celui qui crache sur l'effigie du Chef de l'État insulte le Chef et l'État lui-même. C'est une interprétation, mais elle introduit dans le texte ce que le texte lui-même ne dit pas. Paul affirme que celui qui communie indignement se rend coupable envers le corps et le sang du Christ, et non coupable envers leurs symboles.

Il est tout à fait certain, par contre, qu'en communiant ainsi, on n'obtient pas les grâces liées à ce sacrement, en particulier le pardon des péchés. La foi est la main par laquelle on saisit les bienfaits offerts par Dieu. Quand la foi est absente, le sacrement, loin de conférer le pardon, procure la condamnation. On mange et boit ainsi un jugement contre soi-même. Sur ce point aussi la Formule de Concorde est formelle: « La seconde façon de manger le corps du Christ est la manducation orale ou sacramentelle. Elle a lieu dans la Sainte Cène où la substance du vrai corps et du vrai sang du Christ est reçue de bouche et assimilée par tous ceux qui mangent et boivent le pain et le vin consacrés. Les croyants reçoivent le corps et le sang du Christ comme un gage certain qui les assure que leurs péchés leur sont remis et que le Christ vit et agit en eux. Les incrédules reçoivent, eux aussi, le corps et le sang du Christ, mais pour leur jugement et leur condamnation » (S.D. VII, §63).

Au 5^e siècle déjà, Augustin disait: « La Table du Seigneur est la même pour Judas et pour Pierre, mais elle n'a pas servi à la même chose pour l'un et pour l'autre » (Contra Petilianum II, c. 47). Quand Dieu offre sa grâce à un homme et que celui-ci la méprise et la rejette, il s'attire sa colère. Et plus l'offre de sa grâce est grande, plus grande est la colère qu'il réserve à celui qui la dédaigne et la foule aux pieds. Or, c'est ce qu'on fait, quand on s'approche de la table du Christ avec un cœur impénitent et incrédule. D'ailleurs l'incroyant n'est pas invité à la Table du Seigneur; le Seigneur ne le convie pas à son repas. Seuls sont les bienvenus au sacrement de l'autel ceux qui aspirent à la grâce et au pardon. Quand donc un impénitent se présente à sa table, il s'en prend à son corps et son sang que le Christ réserve à ceux qui soupirent après sa grâce. Il reçoit avec un cœur rebelle ce que Jésus veut donner aux siens pour les fortifier dans la certitude de leur salut. Il outrage ainsi l'une des choses les plus saintes qui soient et se rend gravement coupable. La parole de vie est une odeur de mort pour ceux qui périssent, et une odeur de vie pour les croyants. Il en est de même du corps et du sang du Seigneur; Ils apportent aux croyants le sceau de leur salut, aux incrédules le sceau de leur condamnation.

À QUOI SERT LA SAINTE CÈNE ?

À quoi sert la Sainte Cène? Certainement pas à se mettre en règle avec Jésus qui a ordonné aux siens de communier. Pas davantage à faire son devoir de chrétien. Et encore moins à montrer qu'on est un bon « pratiquant ».

Manger et boire! C'est un plaisir, mais aussi une nécessité. Le pain que nous mangeons chaque jour se transforme en globules rouges, en chair et en os, ce qui nous maintient en vie, nous donne des forces nouvelles et nous permet de travailler. Miracle de tous les jours, que les savants n'ont pas encore pu expliquer!

La nourriture céleste que sont le corps et le sang du Christ, nous procure, elle aussi, une force dont nous avons grandement besoin: le pardon des péchés, la vie et le salut. Il n'y a pas de mal plus grave sur terre que le péché, et la croix du Christ nous le montre à l'évidence. Contemplez le corps sanglant du Sauveur sur le gibet de Golgotha, essayez de comprendre quel supplice endure son âme, voyez-le subir en silence le pire des châtements, l'abandon du Père, la malédiction de la Loi. Silence terrible, qui parle mieux que la plus éloquente des prédications. Dieu fait un procès à son Fils, le procès du péché, le procès de nos péchés. Il condamne son Fils, parce qu'il a le péché en horreur. Chacun de nos péchés vaut à Jésus le châtiment qui le brise. C'est à Golgotha qu'il nous faut regarder, pour mesurer le péché, pour le voir avec les yeux de Dieu, pour nous faire une idée de nos dettes.

Mais la croix de Jésus nous dit encore autre chose: Vois comme je t'aime, nous souffle le Rédempteur divin au milieu de son agonie! Vois comme je lutte pour t'acquérir grâce et pardon! Oui, Jésus nous aime, d'un amour qui ne recule devant rien, qui va jusqu'au sacrifice de soi-même.

Et voici qu'il nous donne dans la Sainte Cène le corps qui était pendu à la croix, le sang qui y coula pour la rédemption du monde. Il nous offre ainsi ce par quoi il nous a acquis le pardon, le gage suprême de notre rédemption.

Et avec le pardon il nous fait don de la vie. Non d'une vie brève, éphémère, semblable à celle d'un papillon d'un jour, mais de la vie éternelle, impérissable en communion étroite avec Dieu, une vie qu'aucune mort ne peut anéantir, mais qui débouche dans l'éternité, dans la gloire même de Dieu. C'est cette vie qu'il procure et offre à ses hôtes, à tous ceux qui viennent avec foi à sa table. La Bible l'appelle encore salut, car elle délivre l'homme des chaînes terribles du péché, de la mort et de Satan. C'est du don de ces bienfaits merveilleux qu'il sera question maintenant, et nous souhaitons que ce que nous aurons à dire remplira le lecteur croyant de joie et de gratitude, et en fera un communiant humble, confiant, heureux, au cœur rempli de louanges et d'adoration chaque fois qu'il sera invité à la Table du Seigneur.

Le Petit Catéchisme donne à la question: « Quelle est la grâce de la Sainte Cène? » la réponse suivante: « La grâce de la Sainte Cène nous est indiquée par ces mots: « Donné et répandu pour vous en rémission des péchés ». Ainsi, en vertu de ces paroles, nous recevons dans la Sainte Cène la rémission des péchés, la vie et le salut, car là où il y a la rémission des péchés, il y a aussi vie et salut ». Les chrétiens confessent: « Je crois que Jésus-Christ, vrai Dieu né du Père de toute éternité, vrai homme né de la vierge Marie, est mon Seigneur. Il m'a racheté, moi perdu et condamné, en me délivrant du péché, de la mort et de la puissance du diable, non point à prix d'or ou d'argent, mais par son saint et précieux sang, par ses souffrances et sa mort innocentes, afin que je lui appartienne et que je vive dans son Royaume, pour le servir éternellement dans la justice, dans l'innocence et la félicité, comme lui-même, étant ressuscité des morts, vit et règne éternellement. C'est ce que je crois fermement ».

C'est tout cela que le Seigneur nous offre dans la Cène; ce sont les magnifiques bienfaits qu'il nous y présente, pour que nous les recevions avec foi. Au cours d'une conférence que nous avons faite sur le sujet: « La théologie luthérienne de la certitude », un officier de l'Armée du Salut nous a posé la question: « Pourquoi vous, Luthériens, mettez-vous votre confiance dans les sacrements, au lieu de la mettre en Christ seul? » La question était bien posée, et nous nous sommes efforcés d'y répondre de façon claire et simple. C'est une objection qu'on entend souvent: Ce qui nous purifie de tout péché, c'est le sang de Jésus, et non l'Évangile, le Baptême et la Sainte Cène. Il est vrai que le sang de Jésus nous purifie; c'est lui qui fut répandu pour notre salut. Mais encore faut-il que le pécheur le sache et le croie. Jésus ne nous sert de rien, si nous ne croyons pas en lui, et quand il serait mort mille fois. Nous ne refusons pas à Jésus la confiance que nous mettons dans son Évangile et dans les sacrements, mais si nous nous confions en l'Évangile et en les sacrements, c'est précisément parce que nous mettons notre confiance en Jésus. Il faut que le Seigneur nous propose et nous offre les bienfaits de sa mort. Et où le fait-il, si ce n'est dans sa Parole et dans les sacrements? Son sang nous purifie et nous procure le pardon, mais c'est dans sa Parole et dans les sacrements que ce pardon nous est promis, offert et communiqué. Ce n'est que dans l'Évangile que le Seigneur promet aux pécheurs repentants et croyants sa grâce, le pardon, la vie et le salut.

Or les sacrements ne sont rien d'autre que l'Évangile, la promesse de grâce, du pardon, de la vie et du salut liée à un élément visible: l'eau du Baptême, le pain et le vin de la Cène. L'apôtre Pierre dit dans son sermon de Pentecôte: « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés » (Actes 2:38). Et Paul affirme que le Christ a purifié son Église par le bain de l'eau dans la Parole (Ephésiens 5:26). Il en va de même de la Cène. Tendait le pain aux disciples, Jésus leur dit: « Ceci est mon corps, qui est donné pour vous ». Leur présentant la coupe, il déclare: « Ceci est mon sang, qui est répandu pour vous, pour la rémission de vos péchés ». Les Réformés ont l'habitude de répliquer: La sainte Cène ne procure pas la rémission des péchés, mais nous rappelle simplement que le Christ nous l'a acquise en donnant son corps et en répandant son sang pour le salut du monde! A cela nous répondons: C'est justement en nous rappelant que le Christ a donné son corps et répandu son sang pour notre pardon que la Sainte Cène nous offre ce grand bienfait. C'est comme pour l'Évangile: il serait faux de dire que l'Évangile ne nous offre pas le pardon, mais se contente de nous dire que Jésus nous l'a acquis. Mais c'est justement en proclamant la mort rédemptrice du Christ que l'Évangile nous fait l'offre du pardon. Le Saint-Esprit utilise cette proclamation pour, à travers elle, faire naître la foi dans nos cœurs ou la fortifier et l'affermir, si elle est déjà présente. Ainsi, Jésus proclame dans la Cène: « Ceci est mon corps qui est donné pour vous, mon sang qui est répandu pour vous, pour la rémission de vos péchés ». En nous disant et en nous promettant cela, il agit dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui y grave cette promesse et affermit notre foi. Jésus nous donne ce par quoi il nous a acquis le pardon et le salut, son corps et son sang, les gages de notre rédemption. Reçus avec foi, ils nous fortifient dans l'assurance joyeuse que nous sommes rachetés et pardonnés.

Celui qui objecte que si Dieu nous offre le pardon dans l'Évangile, il n'est pas nécessaire qu'il nous renouvelle cette offre dans la Cène, a oublié combien le pécheur a besoin de pardon et d'assurance de pardon. Rappelons-nous les doutes de l'apôtre Thomas! Que de doutes semblables n'avons-nous pas hébergés dans nos cœurs! Que de fois n'avons-nous pas douté de la grâce et de l'amour de Dieu, douté de son pardon et de la vie éternelle! Qui n'a jamais ressenti ses péchés comme un fardeau trop grand, comme une somme d'injustices trop grande pour que le Seigneur consente à nous les pardonner! Qui n'a jamais trébuché dans la foi? Qui ne s'est jamais dit au milieu de l'épreuve, dans la maladie, l'affliction, le chagrin, le deuil, les échecs: Est-il possible que Dieu m'aime encore? N'y a-t-il pas une contradiction flagrante entre ce qu'il me promet dans l'Évangile et ce que je vois dans la vie de tous les jours? Et nous

ne parlons pas de la mort et du douloureux combat qu'elle inflige si souvent aux enfants de Dieu. Au milieu de tout cela, l'enfant de Dieu a besoin d'être soutenu, encouragé, réconforté, consolé. Il a besoin d'une certitude inébranlable, scellée par son Père céleste, et que personne ne pourra lui ravir, pas même Satan qui ne cherche que cela.

Les chrétiens à qui le ciel est promis sont pour l'instant dans l'antichambre du paradis; ils marchent par la foi, et non par la vue. Ils sont semblables aux enfants le jour de Noël, qui attendent avec impatience que la porte du salon s'ouvre; ils veulent voir le sapin, savent qu'il est de l'autre côté de la porte. Ils sont heureux, mais leur père n'a pas encore ouvert la porte.

Dieu veut que nous soyons sûrs, absolument sûrs de notre salut. Il veut que les siens vivent et meurent dans l'heureuse certitude qu'ils ont vaincu le péché, la mort et Satan et qu'ils vivront éternellement auprès de leur Sauveur. Le Seigneur le veut ainsi. Il veut nous faire dire avec l'apôtre: « Je sais en qui j'ai cru et je suis persuadé qu'il a le pouvoir de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là » (2 Timothée 1:12). « J'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur » (Romains 8:38.39).

Voilà pourquoi il est indispensable qu'il nous renouvelle toujours sa promesse, et qu'il le fasse de plusieurs façons. Le Chrétien, conscient de ses péchés de chaque jour et assoiffé de grâce et de salut, en quête permanente du pardon, sait se réjouir de ces offres multiples et diverses. Tandis que dans la prédication de l'Évangile, le Seigneur s'adresse à la foule, il nous parle en tête-à-tête, quand nous nous présentons à sa Table. Il y dit à chacun de ses convives: Ceci est mon corps qui est donné pour toi, mon sang qui est répandu pour toi, pour la rémission de tes péchés! C'est plus qu'une simple prédication; c'est un tête-à-tête personnel entre le pécheur racheté et son Rédempteur. C'est une audience privée dans laquelle le croyant se sait personnellement interpellé. Il y entend un message de grâce et de paix qui est pour lui, pour lui personnellement.

D'autre part, le communiant ne fait pas qu'entendre des paroles. Il voit quelque chose dans le repas du Seigneur: le pain et le vin auxquels Jésus joint son corps et son sang, porteurs de son pardon. Ils sont le sceau visible de la promesse, un gage, une quittance divine. Ce pain et ce vin lui prêchent que le Christ est bien mort pour lui, que pour lui son corps fut cloué sur une croix et son sang divin répandu. Le Christ a été livré pour nos péchés, il est ressuscité pour notre justification. On ne peut plus en douter quand on reçoit son corps et son sang! Quand j'ai contracté une grande dette et qu'un bon ami, sachant que je ne pouvais la rembourser, l'a fait pour moi et que de plus il m'a confié la quittance attestant que mon créancier a bien touché l'argent que je lui devais, je n'ai plus à craindre aucun juge. Le misérable pécheur que je suis n'a plus à craindre son juge céleste, quand Jésus l'appelle auprès de lui et lui dit: Tiens, ceci est mon corps qui a été donné pour toi, mon sang qui a été répandu pour toi, pour la rémission de tes péchés!

Dans la Sainte Cène, Jésus nous offre dans sa miséricorde, sous les espèces du pain et du vin, le pardon des péchés, la vie et le salut qu'il nous a acquis par son saint et précieux sang, par ses souffrances et sa mort innocentes. C'est pourquoi, elle a sur le communiant croyant un certain nombre d'effets salutaires:

La Sainte Cène fortifie dans la foi

Luther écrit dans le Grand Catéchisme: « Par le Baptême, nous sommes déjà régénérés, mais, comme nous l'avons dit, la vieille peau de chair et de sang adhère encore à l'homme. De plus, nous sommes

entourés de tant d'obstacles et de tentations provenant du diable et du monde, que nous finissons par nous lasser, et, parfois, par chanceler. C'est pourquoi le Sacrement nous est donné pour nourriture quotidienne, afin que notre foi soit restaurée et fortifiée et que, loin de défaillir en un tel combat, elle s'affermisse de jour en jour. La vie nouvelle, en effet, doit se développer et progresser constamment, mais elle ne le peut qu'au prix de beaucoup de souffrances, car le diable est un terrible ennemi. Dès qu'il s'aperçoit qu'on lui résiste, qu'on attaque le vieil homme et qu'il ne peut nous vaincre par la force, il a recours à la ruse, se glisse et rôde autour de nous, use de tous les artifices et n'a pas de cesse qu'il n'ait réussi à nous fatiguer, de telle sorte que notre foi fléchisse et que nous nous laissions aller au découragement ou à l'irritation et à l'impatience. Mais le Sacrement nous apporte du réconfort. Quand nous avons le cœur oppressé, quand le combat nous paraît trop dur, il restaure notre âme et renouvelle nos forces » (6 point, §23-27).

Croire signifie avoir l'assurance qu'on a un Dieu miséricordieux, que le Père céleste est réconcilié avec le pécheur, qu'il lui offre le pardon. C'est là le centre du christianisme. Tout en dépend. Celui qui vit dans cette foi, y persévère, meurt avec cette merveilleuse certitude, est sauvé, éternellement sauvé, pour toujours sauvé.

Ce n'est pas si facile qu'on le croit. Bien sûr, il est facile de croire d'une façon générale que Jésus a sauvé le monde en mourant pour lui. La Bible le dit tant et plus. Mais il est beaucoup plus difficile de croire qu'on est personnellement sauvé, de croire que Dieu vous aime tels que vous êtes. Votre nom, en effet, ne se trouve pas dans la Bible, et tant de choses sont là pour nous rappeler constamment que nous sommes indignes, entièrement indignes de l'amour de Dieu et de son salut. Et le cœur est si souvent tiède! On voudrait qu'il vibre d'amour, de joie et de paix, mais que ressent-on? Lassitude, morosité, inquiétudes, doutes, sans parler des tentations et de l'attrait du péché. Alors la conscience élève la voix, distille le doute, accuse et condamne. Malheur à ceux qui écoutent la voix de leur cœur pour trouver l'espoir et l'assurance! Il n'est pas de sable plus mouvant que celui-là!

La foi et la certitude chrétienne se fondent uniquement sur ce que Dieu a fait et continue de faire pour notre salut. Que présenter à Dieu, pour subsister devant lui, quand on n'a rien d'autre à lui offrir que d'innombrables péchés, qu'on ne peut se prévaloir d'aucun mérite et se retrancher derrière aucune dignité? Où chercher la rançon, quand on ne peut rien lui donner? Mais supposons qu'un ami nous mette dans la main la somme que nous devons à notre créancier. Ne nous permet-elle pas de nous acquitter de notre dette? Jésus a payé notre rançon, en mourant pour nous. Non seulement il nous le proclame dans son Evangile, mais dans sa miséricorde il a institué un sacrement dans lequel il nous la presse dans la main. Il nous donne son corps et son sang, rançon de notre rachat, en disant à chacun de nous: « Donné pour vous, répandu pour vous! » Alors il n'est plus permis ni possible de douter de sa rédemption. On n'a plus le droit de se demander avec angoisse: Qui sait si Dieu m'accueille tel que je suis? Qui sait s'il m'aime et veut me pardonner? Qui sait s'il désire me recevoir dans son ciel? Le sacrement de l'autel fortifie le pécheur repentant et croyant dans la foi au pardon et le fait chanter:

***Pour soutenir la foi des tiens,
Tu leur donnes ces divins biens:
Ton corps et ton sang précieux
Et la grâce qui rend heureux.
Offert pour ma rédemption,
Blessé, meurtri pour mon pardon,***

*Ton corps m'est le gage certain
D'un ineffable amour divin.
Le sang que tu as répandu,
Pour sauver le pécheur perdu,
Me purifie à tout jamais,
Me comblant d'une douce paix!*

La Sainte Cène unit étroitement à Jésus

La foi est le lien qui unit le croyant à son Sauveur. C'est par elle que celui-ci vient habiter dans son cœur, qu'il devient un membre de son corps, relié au Chef divin, un sarment qui pousse sur le cep, une brebis du troupeau. Autant d'images bibliques qui montrent la communion étroite entre le Christ et les siens, communion que Jésus a un jour exprimée en ces termes: « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle... Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui » (Jean 6:54-56).

Dans ce texte, Jésus ne parle pas directement de la Sainte Cène, mais de ce qu'on appelle une manducation spirituelle, image de la foi. Nous devenons par elle « participants de la nature divine » (2 Pierre 1:4). Cette union au Christ est fortifiée par la Sainte Cène dans la mesure même où elle nous affermit dans la foi. Melancthon écrit dans l'Apologie de la Confession d'Augsbourg: « Le Sacrement a été institué pour consoler et redresser les âmes, et pour qu'on sache que la chair de Christ, donnée pour la vie du monde, est une vraie nourriture salutaire, pour qu'on sache qu'on a la vie par la communion avec Christ » (Article XXII, §11). La Formule de Concorde précise que la Sainte Cène est « la commémoration perpétuelle de sa passion, de sa mort et de tous ses bienfaits, le sceau de la nouvelle alliance, le réconfort de toutes les âmes troublées, le lien constant unissant tous les chrétiens à leur Chef et entre eux » (S.D. VII, §44).

Recevoir avec foi le corps et le sang du Christ, et avec eux le pardon de ses péchés, c'est s'unir étroitement à son Sauveur, lui ouvrir tout grand son cœur, vivre avec lui, par lui et pour lui. C'est marcher dans la foi, avec un trésor immense dans le cœur!

La Sainte Cène affermit dans la certitude de la résurrection pour la vie éternelle

Jésus distribue dans la Sainte Cène son corps qui a été livré à la mort pour le salut du monde. Mais il n'est pas resté dans les liens de la mort, dans la tombe. Il n'a pas vu la corruption, mais est ressuscité avec majesté et gloire, fut reçu dans le ciel et s'est assis à la droite de Dieu. Il fut couvert de magnificence et de grandeur. Aussi, le corps qu'il nous donne dans la Cène est-il le gage de notre résurrection future, un acompte sur ce qui nous est réservé dans le ciel, des arrhes qui nous garantissent que nous ressusciterons nous aussi, pour entrer dans la gloire céleste. Le Seigneur nous certifie ainsi qu'il ne nous laissera pas dans la misère et l'humiliation présentes, mais qu'un jour nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Il transformera notre corps pour le rendre semblable au corps de sa gloire, par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses (Philippiens 3:21). Ainsi, en communiant avec foi, nous attendons la rédemption de notre corps (Romains 8:23). Nous vivons dans la certitude que sera exaucée un jour cette admirable demande qu'il fit monter vers son Père, peu de temps avant sa mort: « Père, je

veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde » (Jean 17:24).

En célébrant la Cène, la chrétienté chante:

***Anges du ciel, et vous les bienheureux,
Que Christ a glorifiés,
Prosternez-vous et remplissez les cieux
Du chant des rachetés!
Nous avons eu le gage,
Comblés de son pardon,
Du céleste héritage
Dont il nous fera don.***

La Sainte Cène fortifie les chrétiens dans l'amour de Dieu et du prochain

Nous parlerons maintenant de sanctification. Ce n'est pas par la Loi qu'on peut la réaliser. On peut, en menaçant les hommes des foudres de la Loi, en leur prêchant la colère de Dieu et l'imminence de son châtement, obtenir d'eux ce qu'on appelle plus de justice civile. On peut les pousser à plus de droiture, plus d'intégrité, plus d'honnêteté. Mais on ne changera pas leur cœur; il faudrait que, impressionnés, subjugués ou terrifiés par la Loi, ils changent eux-mêmes leur cœur et aiment Dieu de toutes leurs forces, de toute leur âme et de toutes leurs pensées, et le prochain comme eux-mêmes. Mais ils n'en sont pas capables. L'homme qui se sait coupable, qu'accuse la conscience, ne peut pas aimer Dieu et ne veut pas l'aimer. Pour lui, le Seigneur est ou bien un Dieu lointain qui ne se soucie pas du monde et laisse les hommes vivre leur vie, ou bien un tyran qu'ils fuient. Et on ne peut pas aimer celui qu'on fuit, devant qui on a une mauvaise conscience. C'est dire qu'aucune prédication de la Loi ne peut changer l'homme, le faire entrer en communion avec son Créateur et obtenir de lui qu'il le serve avec amour et d'un cœur sincère.

Pour aimer Dieu, il faut se savoir aimé de lui; et pour l'aimer beaucoup, il faut se savoir beaucoup aimé. Mais l'homme naturel ne sait pas cela. Aussi toute sa justice de citoyen n'est-elle qu'un beau vêtement qui cache un cœur corrompu, impur et injuste, un cœur fermé au Seigneur, hostile à sa voix.

L'apôtre Jean écrit: « Pour nous, nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier » (1 Jean 4: 19). Pour aimer Dieu, il faut que l'homme mesure l'amour de ce Dieu, soit pénétré jusque dans les dernières fibres de son être de sa miséricorde, sache que son Créateur non seulement l'aimerait s'il était juste, mais l'aime aussi quoiqu'il soit injuste. Il faut qu'il sache que le Seigneur est allé jusqu'au bout, jusqu'aux limites devant lesquelles reculerait l'amour humain le plus parfait et le plus désintéressé. Il faut qu'il sache ce qu'il en a coûté au Seigneur d'ouvrir la porte du ciel à des créatures qui ne méritaient que sa réprobation et sa juste colère. En un mot, il faut qu'il ait entendu les merveilleuses et consolantes promesses de l'Evangile, qu'il les ait reçues d'un cœur croyant et qu'il ait appris, tel un mendiant, à vivre, sans en être digne, de la miséricorde imméritée de Dieu et du trésor inépuisable de sa grâce et de son pardon révélés en Jésus-Christ. Il faut qu'il accepte que son Dieu se soit incarné et qu'il ait subi, au milieu des souffrances sans nom, son propre châtement. Alors, alors seulement, mais alors à coup sûr, son cœur s'ouvre tout grand à l'amour de son Dieu. Justifié par la grâce, il n'a plus qu'un désir: consacrer sa vie dans une obéissance humble et reconnaissante, et donc désintéressée et fervente.

Tout chrétien s'applique donc à vivre dans la justice et la sainteté qui sont agréables au Seigneur. « Nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ephésiens 2: 10). La sanctification suit la justification, l'amour suit la foi dont il est le fruit. La foi, disait Luther, ne se demande pas longtemps si elle doit faire des œuvres, mais elle les fait spontanément. C'est vrai, mais il est tout aussi vrai que ce sont des fruits qui ont bien du mal à pousser. A côté du nouvel homme, le chrétien abrite en lui le vieil homme, la chair qui ne se soumet pas à la Loi de Dieu. Saint Paul disait: « Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas... Quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la Loi de Dieu selon l'homme intérieur; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres » (Romains 7:19-23).

La vie chrétienne est ainsi un combat permanent. Si l'homme était seul à le mener, il succomberait rapidement. C'est pourquoi, Dieu, qui dans sa grâce a justifié le pécheur gratuitement et sans aucun mérite de sa part, œuvre en lui pour qu'il se renouvelle de jour en jour. Il le fait par les moyens de grâce qu'il a institués à cet effet. L'Evangile qui a fait naître la foi dans son cœur, est là pour l'affermir, le fortifier dans cette foi, pour lui donner la volonté et la force de renoncer au mal et de rechercher le bien, la force de surmonter les tentations et de grandir dans la piété. La Sainte Cène, dans laquelle la promesse du pardon et du salut devient visible et est appliquée à chaque communiant en particulier, est elle aussi un puissant moyen de sanctification. Si le recours à ce sacrement nous fortifie dans la foi, il nous affermit en même temps dans l'amour, avant tout dans l'amour de Dieu.

Le Seigneur a été le premier à nous aimer: « L'amour de Dieu a été manifesté envers nous en ce que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui » (1 Jean 4: 9). C'est poussé par son grand amour que Jésus s'est sacrifié pour nous: « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jean 15:13). « Christ m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi ». (Galates 2: 20). « Christ nous a aimés et s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice de bonne odeur » (Ephésiens 5: 2). C'est par amour aussi qu'il a institué la Sainte Cène, pour nous communiquer tous ses dons. Un tel amour ne peut que transformer un cœur croyant. L'amour appelle l'amour; c'est pourquoi Saint Jean écrit: « Pour nous, nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier » (1 Jean 4: 19).

Quand Jésus nous offre avec le pain et le vin le corps que pour nous il a livré à la mort et le sang qu'il a répandu pour nous, qu'il nous remémore dans la Sainte Cène le sacrifice sanglant qu'il a subi pour notre salut et qu'il nous assure de son pardon, il nous console, nous rassure et nous fortifie dans la foi et nous fait par là grandir dans l'amour de son nom. Cet amour, fait à la fois d'une crainte filiale et d'une confiance inébranlable, s'épanouit, rayonne dans la vie, délie les lèvres pour la louange et l'adoration et fait marcher le chrétien sur la voie des commandements divins, l'incite à s'offrir tout entier au Seigneur en lui disant: « Je n'ai rien qui ne soit à toi. A ton gré dispose de moi, Car je suis ton ouvrage ».

La Sainte Cène fortifie aussi dans l'amour du prochain. Saint Paul écrit: « La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps du Christ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps, car nous participons tous à un même pain » (1 Corinthiens 10:16,17).

La participation à la Sainte Cène unit tous les communiants. Elle les unit par le don du corps et du sang du Christ. Beaucoup de grains de blé font une miche de pain. Ainsi, ceux qui communient constituent, du fait qu'ils reçoivent le même pain, et avec ce pain le corps du Christ, une entité, un corps, une famille. Unis par une même foi, rassemblés autour de la Table du Seigneur, désireux de recevoir le

même pardon, celui sans lequel ils ne peuvent vivre, ils manifestent leur communion fraternelle, célèbrent un repas d'amour, le plus beau et le plus réel qui soit.

Nous sommes membres d'une même famille, enfants d'un même Dieu qui nous invite à son festin de grâces. Tout ce qui les différencie s'estompe et disparaît: il n'y a plus ni homme ni femme, ni riche ni pauvre, ni manuel ni intellectuel. Tous se présentent devant le Seigneur en pauvres pécheurs qui ont besoin de pardon et le désirent ardemment. Ils sont venus pour le recevoir, et ils le reçoivent, tous de la même façon. Ils retournent dans leurs bancs revêtus de la justice et de la sainteté de leur Sauveur. Celui qui se tenait à côté de moi, devant l'autel, repart avec le même trésor. Je le sais, et il le sait aussi. Nous sommes liés l'un à l'autre par un lien invisible, mais indestructible. Nous nous aimons en héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ. La grâce que nous venons de recevoir nous soude l'un à l'autre. « Nous formons un seul corps » dit Paul, et les membres d'un même corps ne peuvent que s'aimer. Les premiers chrétiens l'avaient compris, eux dont l'Écriture témoigne: « Tous ceux qui croyaient étaient dans un même lieu, et ils avaient tout en commun... Ils étaient chaque jour tous assidus au temple, ils rompaient le pain dans les maisons et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et trouvant grâce auprès de tout le peuple » (Actes 2:44,46,47).

Tout chrétien doit grandir dans l'amour du prochain, et en particulier de ses frères et sœurs dans la foi. Grandir réellement, beaucoup et constamment... Quelle paroisse chrétienne n'en ressent pas le besoin? Que de plaintes n'entend-on pas à ce sujet? Mentionnons les mésententes et les querelles, dans les familles et dans la communauté, la médisance, la diffamation, les jugements et les condamnations, l'intolérance et le refus ou l'incapacité de comprendre l'autre, les tensions entre jeunes et adultes, et tant d'autres choses qui font gémir les pasteurs et leurs paroissiens.

Dieu veut que les siens s'aiment, et ils le font si mal. Il existe plusieurs remèdes à cela, dont la Sainte Cène. Nous ne lui attribuons aucun pouvoir magique, mais nous avons la certitude que si nous la prenons d'un cœur repentant et croyant, si nous nous préparons chaque fois à la recevoir dans l'humilité et la foi, et si, animés de telles dispositions et le cœur en prière, nous la recevons régulièrement et souvent, elle nous aidera à progresser dans l'amour, dans la mesure même où elle nous aide à grandir dans la foi.

La nuit où le Seigneur fut trahi, il soupa avec ses disciples et célébra la Cène avec eux. Mais qu'arriva-t-il? Ce fut le terrible échec du lendemain, la trahison de l'un, le reniement de l'autre, l'abandon de tous. Il semble que le sacrement n'eut pas d'effet immédiat dans leur vie. Et pourtant, regardons à Pierre: il sut pleurer son péché; son amour pour le Seigneur fut tel qu'il lui consacra sa vie; oui, il l'offrit à Jésus quand il mourut pour lui; quant aux hommes, il leur montra combien il les aimait, en leur annonçant inlassablement l'Évangile. Et tous ceux qui avaient abandonné le Seigneur le jour de sa mort devinrent ses ardents témoins. La Sainte Cène qu'ils avaient célébrée n'agit sans doute pas dans l'immédiat, mais Jésus savait combien ils en avaient besoin. C'est pourquoi il l'institua, et nous pouvons être certains qu'ils la célébraient souvent, sans doute beaucoup plus souvent que nous. La vie qu'ils menèrent sut montrer ce qu'elle leur apportait.

Quelqu'un a dit un jour que la sanctification est davantage ressentie et expérimentée qu'elle ne peut être décrite. Elle est chargée d'une promesse qui ne peut pas rester inactive dans la vie du croyant, mais qui, reçue avec foi, constitue un ferment d'amour, d'un amour qui n'a peut-être rien de spectaculaire, mais qui est authentique et sincère, car il est l'œuvre de Dieu.

Le monde dans lequel nous vivons s'imagine qu'en améliorant les conditions de vie des hommes, en leur procurant des salaires décentes, des logements convenables, des loisirs divers et la possibilité de

s'épanouir, on les fera progresser dans la voie de la justice et de la bonté. C'est une grande erreur. Bien sûr, on peut par ces moyens combattre certaines injustices, mettre fin à certaines formes de violence et créer des conditions favorables au bonheur des hommes. On peut ainsi modifier certains de leurs comportements, mais on ne changera pas leurs cœurs. Le psalmiste dit: « Je cours dans la voie de tes commandements, car tu élargis mon cœur » (Psaume 119:32). Ou, selon une traduction plus intelligible: « Je cours dans la voie de tes commandements, quand tu consoles mon cœur ». Seul l'Évangile peut transformer les cœurs humains.

Un pasteur, lassé de prêcher l'Évangile parce qu'il ne constatait aucun progrès dans sa paroisse, décida un jour de ne prêcher que la Loi, d'obtenir que ses paroissiens se sanctifient et deviennent de meilleurs chrétiens, en recourant aux menaces de la Loi. C'est une grave erreur. La Loi ne change pas les cœurs; elle peut tout au plus obtenir de ceux qui l'entendent qu'ils modifient leur conduite, leurs attitudes extérieures. Ce n'est pas ce que le Seigneur recherche. Et enfin, la Loi est tout à fait impuissante au niveau de l'amour. Jamais homme n'a aimé Dieu et son prochain sous l'effet de menaces et de contraintes. Des paroissiens sincères, mal inspirés, souhaitent parfois que leur pasteur annonce un peu plus la Loi et un peu moins l'Évangile. Eux aussi se trompent. Il est vrai que l'Évangile demeure sans effet, s'il n'est pas précédé de la prédication de la Loi. Pour rechercher le pardon de Dieu, il faut se savoir pécheur. L'Évangile du salut en Jésus n'est doux que pour celui qui a mesuré son injustice et qui aspire à la grâce et à la délivrance. C'est pourquoi la Loi est un élément indispensable de la prédication chrétienne. Mais seul l'Évangile change les cœurs, en proclamant l'immense amour divin révélé dans l'œuvre rédemptrice du Christ, le pardon et le salut gratuits par la foi en son nom. Le pécheur contrit qui a été saisi par lui n'a plus qu'un désir: servir le Seigneur, vivre à la gloire de son nom, faire avec joie et gratitude sa volonté. La loi est là pour rappeler cette volonté, pour montrer au croyant ce qu'il doit faire pour plaire au Seigneur. Mais seul l'Évangile lui en donne la volonté et les forces.

Or, qu'est la Sainte Cène si ce n'est l'Évangile de Jésus, le trésor de ses bienfaits offert d'une façon tout à fait particulière et individuelle? L'Évangile du Christ qui sanctifie les cœurs et les vies vient à nous dans le sacrement de l'autel et y agit puissamment. Un jeune homme a plusieurs façons de dire à sa fiancée qu'il l'aime: il peut le lui dire dans une longue lettre, en lui faisant parvenir un bouquet de fleurs ou un bijou, ou encore en l'embrassant tendrement. Chacun de ces gages d'amour la rendra heureuse. J'imagine cependant qu'elle préférera un tendre baiser à la plus belle des lettres. Dieu nous aime profondément, d'un amour plus grand, plus vrai et plus fidèle que le meilleur des fiancés. Il a choisi de nous le dire de plusieurs façons, et la Sainte Cène en est peut-être la plus belle.

Communier dans la repentance et la foi n'est sans doute pas le seul, mais l'un des meilleurs moyens de grandir dans la piété, dans l'amour de Dieu et du prochain et dans la sanctification en général. Jésus l'a instituée pour nous communiquer ses grâces, nous offrir tout ce qu'il nous faut pour être sauvés, mais aussi pour le servir comme il veut l'être. « Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification » (1 Thessaloniens 4: 3). « Recherchez la paix avec tous et la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur » (Hébreux 12:14).

C'est un combat de tous les jours qu'il faut mener avec détermination et courage, sans jamais se relâcher. Pour nous y aider, Dieu met un puissant moyen à notre disposition. Le chrétien qui cherche à maîtriser ses ennemis spirituels, à se libérer de ses mauvaises habitudes, à combattre les tentations, bref, à mener une vie sainte, trouvera dans la participation fréquente et fervente à la Sainte Cène de quoi parvenir au but qu'il cherche à atteindre. Le Seigneur lui offre à sa table, pour le salut de son âme et pour l'affermir dans la vie chrétienne, ce qui correspond aux meilleures vitamines que son médecin pourrait lui prescrire pour la santé de son corps.

La célébration de la Cène est une proclamation de la mort rédemptrice du Christ

Paul écrit: « Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Corinthiens 11:26).

Ces paroles nous enseignent que la participation au sacrement de l'autel est aussi et toujours une confession de foi, la proclamation d'une conviction. La foi chrétienne confesse et témoigne. Une ville sur une haute montagne ne peut pas rester cachée. De même il n'existe pas de foi secrète, clandestine. D'une façon ou d'une autre, le chrétien fera savoir aux autres qu'il est un disciple du Seigneur Jésus. Par le témoignage de ses lèvres et par sa vie de tous les jours.

Notre divin Maître veut cela: « Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux » (Matthieu 10:32,33). Et Saint Paul écrit: « Si tu confesses de la bouche le Seigneur Jésus et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut » (Romains 10: 9,10). Nicodème ne put ni ne voulut rester longtemps un disciple caché du Seigneur: A son rendez-vous nocturne avec Jésus succéda le jour de sa mort le plus beau témoignage; aux yeux de tous, et en particulier de ses collègues, ennemis farouches du Christ, il ensevelit son Maître, affirmant ainsi ouvertement: oui, je suis aussi de ceux qui croient en lui, et il faut que vous le sachiez tous!

Dieu nous donne de multiples occasions de proclamer son nom. Nous le faisons, chaque fois que nous avons un entretien religieux avec notre voisin, notre collègue, l'homme qui voyage à côté de nous dans le train ou l'avion. Mais que d'occasions manquées! Que d'âmes côtoyées que nous laissons dans les ténèbres de l'incrédulité ou du doute! Pourquoi? Tantôt c'est la peur ou la timidité, tantôt le découragement, pour avoir essuyé tant d'échecs dans notre témoignage, tantôt le manque de sollicitude pour le prochain.

Confesser Jésus, c'est aussi assister aux cultes, se retrouver avec d'autres croyants pour adorer le Seigneur, chanter des cantiques, prononcer des prières, entendre sa sainte Parole.

Confesser, annoncer, proclamer, c'est enfin participer à la Sainte Cène. C'est s'avancer à l'autel, pour recevoir le corps et le sang du Christ, livré et répandu pour la rémission des péchés. C'est proclamer publiquement que Jésus n'est pas mort en victime de l'injustice des hommes, en martyr de son idéalisme, mais en Sauveur, en Rédempteur à qui personne ne pouvait prendre la vie, qui l'a donnée de lui-même et reprise avec puissance et majesté, parce que, frère des hommes, il ne voulait pas qu'ils périssent et meurent éternellement, mais qu'ils soient délivrés de la malédiction du péché, du pouvoir de la mort et de Satan, et qu'ils vivent éternellement avec lui. C'est confesser publiquement qu'il n'y a de salut en aucun autre, que son sang seul nous purifie de tout péché et ouvre les portes du ciel. C'est lui rendre ce témoignage d'une façon très concrète, et, par là, le louer, le célébrer, l'adorer, et lui exprimer ouvertement sa foi, sa confiance, son amour et sa gratitude. A ce titre la Sainte Cène est un sacrifice, non pas un sacrifice expiatoire, le renouvellement non sanglant de son sacrifice sur la croix, -ce serait un sacrilège de l'affirmer!-, mais un sacrifice d'actions de grâces à la gloire du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs, du Maître de la vie et de la mort, du Prince de notre salut.

L'Église Luthérienne en est consciente et le proclame à haute voix dans sa liturgie eucharistique. Au « Louons le Seigneur notre Dieu! » de l'officiant, la paroisse répond: « Ceci est digne et juste! » Suit

alors cette admirable préface héritée de l'Église ancienne: « Seigneur, Père saint et tout-puissant, Dieu éternel, il est véritablement digne et juste, bon et salubre de t'offrir en tous temps et en tous lieux nos louanges par Jésus-Christ, par lequel les anges t'adorent, les puissances te craignent, les cieux et leur armée avec les saints séraphins chantent ta gloire. C'est pourquoi nos voix se joignent aux leurs et s'élèvent à toi, pour glorifier ton saint nom, pour chanter ce cantique en ton honneur ». Sur ce, la paroisse entonne le « Sanctus »: « Saint, saint, saint est le Seigneur, notre Dieu! La terre entière est remplie de sa gloire. Hosanna, hosanna dans les cieux! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Hosanna, hosanna, hosanna dans les cieux! »

La Sainte Cène est le repas de l'Église qui attend le retour de son Seigneur

« Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Corinthiens 11:26). La Sainte Cène a ainsi une dimension eschatologique, que du reste on ne souligne pas assez. Elle est le repas du peuple en voyage, d'une Église qui vit dans l'attente, dans l'attente du rétablissement de toutes choses, de l'accomplissement final des promesses glorieuses dont elle vit.

Les chrétiens célèbrent le Repas du Seigneur dans l'attente de son retour glorieux. Jésus leur offre les provisions dont ils ont besoin pour leur pèlerinage, sur le chemin qui doit les conduire vers la terre promise. C'est la manne dans le désert dont le Christ nourrit son peuple. Jésus lui-même fait une allusion à cette dimension du sacrement, lorsqu'il dit: « Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai de nouveau avec vous dans le Royaume de mon Père » (Matthieu 26:29). Ainsi, la Sainte Cène annonce et préfigure le repas céleste réservé aux élus, le festin des noces qui les attend à la table de l'Agneau. Un jour retentira la voix de l'ange de l'Apocalypse: « Venez, rassemblez-vous pour le grand festin de Dieu! » (Apocalypse 19:17). « Moi, j'ai envoyé mon ange, pour vous attester ces choses dans les Églises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin. Et l'Esprit et l'épouse disent: Viens! Et que celui qui entend dise: Viens! Et que celui qui a soif vienne; que celui qui veut prenne de l'eau de la vie, gratuitement! » (Apocalypse 22:16.17). « Celui qui atteste ces choses dit: Oui, je viens bientôt. Amen! Viens, Seigneur Jésus! » (Apocalypse 22:20).

L'Église chrétienne, l'épouse du Seigneur, va au-devant de son divin époux. Pour qu'elle ne l'oublie pas, mais qu'elle reste courageuse pendant son pèlerinage, le Seigneur lui a donné un repas qui préfigure pour elle les noces célestes qu'elle a hâte de célébrer. C'est pourquoi, la Sainte Cène doit être un repas de joie. Et sans doute ne l'est-elle pas assez... Aux pasteurs d'y veiller, en rappelant cette vérité grandiose!

QUI EST INVITÉ A LA TABLE DU SEIGNEUR?

La réponse à cette question est simple: Sont invités à la Table du Seigneur tous ceux pour qui le Seigneur a institué ce saint sacrement. C'est-à-dire, et il faut l'affirmer clairement, tous les pécheurs repentants et croyants, tous ceux qui très sincèrement, confessant leurs péchés, croyant en Jésus-Christ et animés de la volonté de vivre chrétiennement, aspirent au pardon et au salut. Le pire des pécheurs qui se repent sincèrement, est invité à ce repas de grâce. Malheur à la paroisse qui méprise un tel communiant! Nous savons ce que le Seigneur pensait de ceux qui refusaient de manger avec les publicains et qui lui reprochaient de le faire. Saint Paul dit du pécheur repentant: « Vous devez lui pardonner et le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par une tristesse excessive. Je vous exhorte donc à faire acte de charité envers lui » (2 Corinthiens 2:7,8).

Il y a des gens, cependant, qui ne doivent pas être admis à la Sainte Cène. Il appartient aux pasteurs d'y veiller, secondés en cela par toute la paroisse. Ils ne sont pas les maîtres, mais les dispensateurs des mystères (1 Corinthiens 4: 1). Dieu leur a donné des instructions, auxquelles ils doivent se conformer. Nous avons vu que si tous les communiants participent au corps et au sang du Christ, tous n'y reçoivent pas nécessairement ce que le Seigneur y offre, le pardon et le salut. On peut communier de façon indigne. D'autre part, il s'agit de ne pas administrer la Sainte Cène d'une façon qui soit incompatible avec l'essence de ce sacrement.

Ne sont pas admis à la Sainte Cène

Ceux qui n'ont pas encore été baptisés

Le Baptême est le sacrement de la régénération. C'est par lui qu'on est reçu dans le Royaume de Dieu. Le Seigneur y conclut une alliance de grâce, par laquelle il accueille le baptisé au nombre de ses enfants, parmi les héritiers de son Royaume. La Sainte Cène, au contraire, est un sacrement par lequel il fortifie la foi de ses enfants et les confirme dans son alliance de grâce. On devient chrétien par le baptême, et on célèbre la Sainte Cène pour le rester. Il fallait être circoncis dans l'ancienne alliance, si on voulait célébrer la Pâque (Exode 12:44,48). L'Église chrétienne demande donc que l'on soit baptisé, si on désire communier.

Les impies et les incrédules manifestes

En effet, et Saint Paul est formel à ce sujet, ils communieraient d'une façon indigne et mangeraient et boiraient un jugement contre eux-mêmes. N'étant pas repentants et croyants, ils ne peuvent recevoir le pardon et le salut. Le sacrement, au lieu de leur procurer des bénédictions, leur apporterait la condamnation. Un impie ou un incrédule manifeste ne doit pas être considéré et traité comme un enfant de Dieu. La malédiction repose sur lui; il est voué à la mort éternelle, et il faut avoir le courage de le lui dire. Or, que fait-on, quand on admet un tel homme à la Cène? Au lieu de lui dire: « Tu mourras! », on lui dit: « Tu vivras! » C'est le confirmer dans son impiété, endurcir son cœur impénitent. De plus, il outragerait gravement le corps et le sang du Sauveur, le foulerait aux pieds dans son impénitence. Le pasteur et la paroisse seraient responsables d'un tel forfait, d'un abus aussi flagrant du repas de la grâce.

Jésus dit un jour: « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les porceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, ne se retournent et ne vous déchirent » (Matthieu 7:6). Ces paroles s'appliquent aussi à l'administration de la Sainte Cène. L'apôtre écrit aux Corinthiens:

« Ce que je vous écris, c'est de ne pas avoir de relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme » (1 Corinthiens 5:11). Il est des hommes que l'Église doit considérer comme des païens et des publicains (Matthieu 18:17). Et s'il faut inviter les païens et les publicains à la repentance, il convient de ne pas les inviter à la Table du Seigneur, aussi longtemps qu'ils ne se sont pas repentis.

Nous parlons des impies et des incrédules manifestes, et nous insistons sur cet adjectif. Jésus a bien dit: Ne jugez pas, ne condamnez pas! L'Église chrétienne n'a pas à sonder les cœurs et les reins, et ne peut pas le faire. C'est un privilège du Seigneur. Elle n'a pas à faire le procès des cœurs. Le Seigneur, et lui seul, connaît ceux qui lui appartiennent. Par contre, quand un homme mène une vie impie, qu'il se conduit comme seul un incrédule peut se conduire, qu'il affiche l'impénitence de son cœur, l'Église non seulement peut, mais doit lui annoncer qu'il est perdu, s'il ne se repent pas. Si l'on n'a pas le droit d'écarter de la Sainte Cène des gens dont on « suppose » qu'ils sont impénitents, il faut la refuser à ceux qui montrent manifestement qu'ils le sont. Et si Jésus donna la Sainte Cène à Judas, -Ce qui est loin d'être certain!-, il ne le fit que parce que ce disciple n'avait pas encore dévoilé son impiété (Luc 22:20-23).

Ceux qui ont scandalisé leurs frères et ne se sont pas repentis

Dans tout groupement humain, y compris dans une paroisse chrétienne, il existe des divergences d'attitudes et d'opinions. Les comportements, les réactions ne sont pas les mêmes, tant il est vrai que les hommes sont tributaires de leur tempérament.

La famille, même la plus belle et la plus unie des familles, en est un exemple. Il y a là autant de personnalités que de personnes. D'ordinaire, les divergences d'attitudes et d'opinions n'ont pas d'impact sur l'amour fraternel et n'altèrent pas les relations. Mais il arrive aussi malheureusement qu'elles suscitent frictions et querelles, engendrant l'aigreur, la méfiance et la rancune. Il y a alors rupture du lien fraternel. Dans ce cas, les intéressés ne peuvent se présenter à la Table du Seigneur, s'ils ne se sont pas auparavant réconciliés.

Jésus dit: « Si tu présentes ton offrande à l'autel et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel et va d'abord te réconcilier avec ton frère. Puis, viens présenter ton offrande » (Matthieu 5:23.24). Et ce qui est vrai, lorsqu'on veut apporter des dons au Seigneur, l'est aussi lorsqu'on désire recevoir les siens, se faire bénir par lui et vivre de ses grâces. Quand on cherche la réconciliation avec Dieu et le pardon de ses péchés, il faut savoir se réconcilier avec le prochain et lui pardonner ses offenses. Quiconque ne le fait pas, montre par là qu'il a un cœur impénitent, qu'il n'est pas sincère lorsqu'il s'accuse de ses péchés devant Dieu, et qu'il ne désire pas s'amender. Un tel homme doit s'abstenir de communier à la Table du Seigneur; au besoin, le serviteur du Christ, responsable de l'administration du sacrement, lui refusera la Sainte Cène.

Quand un chrétien a scandalisé l'un de ses frères, en l'offensant personnellement ou en lui faisant du tort, ou qu'il a scandalisé la paroisse tout entière par un comportement incompatible avec la foi chrétienne, il est normal qu'il demande pardon, qu'il confesse sa faute et qu'au besoin il répare le mal qu'il a fait. L'intéressé ou la paroisse lui pardonnera de bon cœur. C'est à cette condition seule qu'il peut communier avec une bonne conscience et participer au repas fraternel qu'est la Cène. « Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère » (Matthieu 18:15). Dans le cas contraire, il convient d'entreprendre les différentes étapes de ce qu'on appelle la discipline ecclésiastique et, au besoin, s'il persiste manifestement dans son impénitence, de l'excommunier (Matthieu 18:15-18).

Ceux qui ne peuvent pas s'éprouver eux-mêmes

L'apôtre Paul écrit: « Que chacun s'éprouve lui-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe. Car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Corinthiens 11:28.29).

La Sainte Cène n'est pas un repas comme les autres. Jésus y fait don de son corps et de son sang et y offre le pardon des péchés et le salut. Celui qui s'approche de sa table sans savoir cela ou en méprisant ces dons, ne discerne par le corps du Christ et insulte l'hôte divin. C'est pourquoi l'Église instruit les enfants dans les vérités de la foi chrétienne et leur apprend à s'examiner eux-mêmes, à reconnaître et à confesser leurs péchés devant Dieu, à chercher son pardon et à se sanctifier dans la piété, la crainte et l'amour de Dieu. Ils ne sont admis à la Sainte Cène que le jour où ils confessent leur foi et leur appartenance au Seigneur.

La confirmation n'est pas un sacrement; elle n'a pas été instituée par le Seigneur. Il est même permis de se demander s'il ne serait pas souhaitable de séparer l'admission à la Sainte Cène et la confirmation proprement dite. Mais il est hors de doute que les enfants doivent être consciencieusement préparés à recevoir le sacrement et qu'au terme de leur instruction religieuse, ils doivent être aptes à confesser leur foi.

Parmi ceux qui ne peuvent s'éprouver eux-mêmes, il convient de mentionner ceux qui sont privés de l'exercice des facultés mentales. Nous ne disons pas qu'il faille refuser la Sainte Cène à tous les malades mentaux, loin de là. Certains d'entre eux figurent parmi les communiants les plus fervents et aspirent de façon très consciente, et souvent bien touchante, aux dons merveilleux que le Seigneur offre dans le sacrement. Seuls la cure d'âme et le dialogue permettent au pasteur de déterminer quand l'un de ces malades n'est pas capable de s'examiner, de comprendre ce qu'est la Sainte Cène et de saisir ce que Jésus y offre. Ne pas l'admettre au sacrement ne signifie pas lui dénier la foi chrétienne. Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent, et nous ne doutons pas qu'il puisse accomplir son œuvre de salut dans le cœur d'un être humain dont les facultés mentales ne répondent pas aux critères normaux. D'autre part, si la Sainte Cène constitue un grand bienfait pour la vie chrétienne, quelque chose dont un chrétien ne devrait jamais se priver, elle n'est pas d'une nécessité absolue pour le salut. Si certains fidèles ne peuvent être admis à communier pour les raisons que nous venons d'évoquer, afin de ne pas passer outre aux recommandations de l'apôtre, ils devraient être l'objet, dans leurs paroisses, d'une intercession toute particulière, dans laquelle leurs frères et sœurs dans la foi demandent au Seigneur de veiller d'une façon tout à fait spéciale au salut de leur âme.

On ne donnera pas non plus la Cène aux moribonds qui ont perdu conscience et à ceux qui vivent dans un coma ou un quasi-coma prolongé. Il est des malades entrant dans cette catégorie qui discernent la présence du pasteur, qui comprennent peut-être même certaines bribes de son message. Mais dans la mesure où ils ne sont pas capables de s'examiner et d'exprimer leur désir de recevoir le sacrement, il convient de ne pas le leur donner. La Sainte Cène n'agit pas comme un médicament; elle requiert l'appropriation consciente et active des bienfaits qu'elle dispense. Quand ce n'est pas le cas, il faut se contenter du message très simple et bref de l'Évangile, en demandant au Saint-Esprit de lui frayer la voie dans le cœur, d'une prière et d'une intercession ferventes. La foi chrétienne est un lien mystérieux, établi par Dieu lui-même et qu'il peut très bien maintenir, même quand il n'y a pas de passage conscient de la vie à la mort. Nous croyons fermement que Dieu, qui ne se renie jamais, est fidèle à l'alliance conclue dans le Baptême et qu'il sait accomplir les promesses solennelles qu'il a faites ce jour-là et renouvelées tout au long de la vie d'un tel chrétien.

Ceux qui ne partagent pas la même foi

« Vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Corinthiens 11:26). « Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps, car nous participons tous à un même pain ». (1 Corinthiens 10:17). La participation à la Sainte Cène est une confession de foi. Sans restriction aucune! Il n'y a pas de place dans le Royaume de Dieu pour plusieurs opinions religieuses ou différentes fois également valables. L'erreur et la vérité ne peuvent pas cohabiter, surtout pas à la Table du Seigneur de la Vérité et de l'Église. Les membres d'une paroisse professent, quand ils se présentent ensemble à la table, qu'ils sont unis par une même foi, par la foi en une même vérité, celle qui est révélée dans la Bible et qu'ils doivent confesser d'un même cœur et d'une même voix.

Tous les hommes, de quelque religion ou confession qu'ils soient, sont cordialement invités à nos cultes. Nous sommes heureux, réellement heureux de les voir parmi nous. Mais nous ne pouvons pas les recevoir à notre autel, parce que c'est l'autel du Seigneur, s'ils ne confessent pas la même foi. Ce serait les inviter à oublier pour un instant les doctrines qui nous séparent. Ce serait, en ce qui nous concerne, agir comme si nous étions unis. Il ne s'agit pas pour nous de porter un jugement sur les autres, et surtout pas de considérer comme non chrétien celui qui ne partage pas toutes nos convictions. Il existe des hommes qui refusent de se soumettre à l'Écriture Sainte, qui professent l'erreur de façon délibérée, parce qu'ils ont fait un choix conscient entre ce que proclame l'Écriture Sainte et leurs opinions personnelles et qui rejettent le témoignage de la Bible. Ceux-là ne sont certainement pas des chrétiens. D'autres adhèrent à des erreurs et sont victimes de fausses doctrines, parce qu'on les a égarés, qu'on ne leur a jamais annoncé la vérité. Dans la mesure où ils se savent pécheurs et cherchent le salut dans la foi en Jésus, nous les considérons comme des croyants, faibles dans la foi peut-être, mais sincères. Ils ont besoin de notre témoignage. Mais ce n'est pas leur rendre service que de les recevoir au sacrement de l'autel. Ils en déduiraient nécessairement qu'il y a plusieurs façons de croire, plusieurs opinions légitimes concernant telle ou telle doctrine.

Admettre à la Sainte Cène un croyant qui, égaré par l'instruction qu'il a reçue, ne croit pas en la présence réelle du corps et du sang du Christ, n'admet pas le Baptême des enfants ou invoque Marie et les saints, c'est le laisser croire qu'on peut légitimement diverger sur ces questions, que ce sont des options valables. C'est reconnaître qu'on n'est pas uni, et admettre qu'on n'a pas besoin de l'être. Ou bien, c'est jouer un faux jeu et faire comme si on l'était.

Luther disait, et ce sont des paroles qu'on oublie totalement à l'heure actuelle: « Il est insupportable pour moi d'imaginer que dans une même église ou à un même autel deux types de communicants pourraient recevoir le même sacrement, ceux qui croient ne recevoir que du pain et du vin, et ceux qui sont convaincus d'y recevoir le vrai corps et le vrai sang du Christ. Et je me demande souvent s'il est possible de concevoir qu'un prédicateur ou pasteur soit endurci et pervers, au point de se taire et de recevoir les uns et les autres, en laissant croire qu'ils reçoivent le même sacrement, chacun selon ses convictions. Quiconque agit ainsi doit avoir un cœur plus dur que la pierre, l'acier ou le diamant » (W2, XVI, 2446).

Encore une fois, il ne s'agit pas là, pour l'Église de dénier systématiquement la foi à ceux qui partagent d'autres convictions, mais de permettre à la Sainte Cène d'être ce qu'elle veut être, non seulement un moyen de grâce, dans lequel le Christ offre à ceux qui y aspirent le pardon et le salut, mais aussi un acte de confession, un repas commun qui n'a de sens que si tous ceux qui y participent sont réellement et entièrement unis dans la foi. En un mot, il s'agit pour l'Église de ne pas faire comme si..., de

ne pas approuver et sanctionner l'erreur, mais d'être fidèle dans l'administration du sacrement, responsable devant le Seigneur et crédible.

En agissant ainsi, l'Église n'est pas plus stricte ou dure que le Seigneur lui-même, qui affirme par exemple par la bouche de l'apôtre Jean: « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas: Salut! car celui qui lui dit: Salut! participe à ses mauvaises œuvres » (2 Jean 10,11). On pourrait citer encore, parmi beaucoup d'autres textes, Ephésiens 4:3-6: « Efforcez-vous de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul Baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous ». Ou encore: « Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage et à ne pas avoir de divisions parmi vous, mais à être parfaitement unis dans un même esprit et un même sentiment » (1 Corinthiens 1:10).

Tous les chrétiens qui sont victimes d'erreurs, ne sont pas pour autant de faux docteurs. Cependant, tout croyants qu'ils soient, ce serait passer l'éponge sur leurs erreurs, affirmer publiquement qu'elles n'ont pas d'importance et, par là, ouvrir largement les portes à l'indifférentisme actuel, à la théologie tellement prônée de nos jours qui ne fait plus la différence entre la vérité et l'erreur. Ce serait trahir la vérité, alors que la Bible nous exhorte « à combattre pour la foi qui a été transmise une fois pour toutes aux saints » (Jude 3). Paul maudit, et quand ce serait un ange du ciel, quiconque annonce un autre Evangile que celui qu'il prêche (Galates 1:8,9).

Bien sûr, il s'agit de faire la différence entre le faux docteur qui divulgue des hérésies portant atteinte aux fondements de la foi chrétienne, et le simple fidèle qui demeure victime de l'erreur. S'il faut condamner le premier, il n'est pas question d'agir de même avec le second. Mais on ne peut pas condamner le théologien hérétique, si on fait le silence sur les erreurs d'un simple fidèle. Quiconque est indifférent devant les divergences doctrinales qui séparent les fidèles dans la chrétienté, n'aura jamais le courage ni la volonté de combattre l'hérésie. On ne peut pas lutter contre un cancer, quand on est impuissant devant une fièvre. Ignorer l'erreur, quelle qu'elle soit, c'est renier la vérité. Quand on agit ainsi, on dérouté et affaiblit dans la foi ceux qui restent fidèlement attachés à la vérité, et on confirme les autres dans leurs erreurs. On séduit dans les deux cas des âmes que le Christ a chèrement rachetées, au prix de son sang, et on scandalise ses disciples (Matthieu 18: 6). Proclamer la vérité signifie toujours lutter contre l'erreur, qu'elle soit petite ou grande. C'est la terrible faiblesse de la chrétienté actuelle de ne plus guère faire l'un, parce qu'elle ne veut plus faire l'autre!

COMMENT RECEVOIR LA SAINTE CÈNE?

« Prenez, mangez, ceci est mon corps... Buvez-en tous, ceci est mon sang... » (Matthieu 26:26-28). La présence réelle du corps et du sang du Christ dans la Sainte Cène requiert de la part des communicants une attitude adéquate. On ne va pas au Repas du Seigneur comme on s'assoit à une table ordinaire. La préparation personnelle du chrétien doit rendre évidents le respect et la vénération qu'il a pour les choses saintes. Se laver au moins les mains et être convenablement vêtu suffisent pour nos repas de famille, mais une préparation intérieure est nécessaire, quand on désire s'approcher de la Table du Christ. Il est possible, selon Paul, de communier indignement. Nous savons ce que cela signifie. On peut y recevoir aussi un jugement, au lieu du merveilleux pardon que le Seigneur y offre. Il convient donc de s'examiner.

Le Petit Catéchisme dit à ce sujet: « Jeûner et préparer son corps est sans doute une bonne discipline extérieure. Mais celui-là seul est digne et bien préparé, qui croit à ces paroles: « Donné et répandu pour vous en rémission des péchés ». Mais celui qui ne croit pas à ces paroles ou qui en doute, est indigne et non préparé. Car ces mots: « Pour vous » exigent absolument des cœurs croyants ».

On peut communier indignement! Il convient de dissiper un malentendu: si on peut communier indignement, aucun d'entre nous ne peut en revanche communier dignement, si cela devait signifier que le chrétien peut se rendre digne du privilège de manger à la Table du Seigneur.

Si Jésus regardait à notre dignité, il ne nous admettrait pas à son repas. Pour être dignes d'une dignité personnelle, il faudrait que nous soyons comme lui, sans péchés, innocents, purs, justes et saints. Alors il serait normal, du moins compréhensible, que Jésus nous dresse une table et qu'il entre en communion avec nous.

Communier dignement ne signifie en aucun cas se présenter à l'autel sans péchés. Nous n'aurions plus besoin alors de son pardon. La Sainte Cène est le repas des pécheurs, de véritables pécheurs, mais des pécheurs à la recherche du pardon. Manger le pain ou boire la coupe du Seigneur indignement (1 Corinthiens 11:27) ne signifie pas manger et boire en pécheur, mais ne pas discerner le corps et le sang du Christ, ne pas les recevoir avec les dispositions requises. C'est mépriser le Seigneur, en ne faisant aucun cas des dons magnifiques qu'il nous fait dans le sacrement, insulter le corps qu'il a livré à la mort et le sang qu'il a répandu avec tant d'amour, pour le salut et le bonheur éternel des hommes.

La dignité, bien que nous ne devons pas employer ce mot, réside uniquement dans la repentance, la foi et le désir de s'amender et de vivre chrétiennement. C'est une grave erreur de croire que, pour communier dignement, il faut avoir été capable de se libérer de toutes les pensées et habitudes coupables, de renoncer définitivement au mal, et avoir atteint un grand degré de sanctification. Ce serait chercher à réaliser par ses propres efforts ce que le Seigneur veut faire par l'Évangile et les sacrements. C'est se substituer à Dieu dans la sanctification. En un mot, c'est une forme particulièrement raffinée de pharisaïsme.

Ceux qui se refusent ou renoncent à communier, parce qu'ils ne se sentent pas suffisamment bons et dignes, qui désirent atteindre un certain degré de piété et de justice, avant de se présenter à la Table du Seigneur, doivent se repentir de ce péché particulier et demander pardon à Dieu d'avoir voulu chercher en eux-mêmes ce qu'il leur offre précisément dans le saint sacrement. La Sainte Cène est un moyen divinement institué d'amender sa vie, et non pas le sceau d'une justice personnelle, un certificat de bonne conduite. Les gens qui raisonnent ainsi sont généralement un sérieux problème pour le pasteur. Ils sont sincères, mais victimes d'une grave erreur, et il faut une cure d'âme patiente, chaleureuse et faite

de beaucoup de bonté et d'amour, pour les amener, repentants et assurés de la grâce de Dieu, à l'autel où le Seigneur les attend.

La participation à la Sainte Cène requiert une préparation. Celle-ci peut avoir lieu à la maison, et il serait certainement souhaitable qu'elle ait lieu dans le cadre de la famille. Nous rappelons que le Petit Catéchisme contient à ce sujet un « Modèle d'un examen de conscience » qui permet au chrétien de s'examiner, en le plaçant en face des commandements divins, pour le convaincre de sa corruption, et des promesses de l'Évangile, pour lui faire rechercher le pardon. Il le sensibilise aussi sur la nécessité de renoncer au mal et de porter les fruits de la foi qui glorifient le Seigneur.

La prière familiale du samedi soir est aussi le lieu choisi pour demander humblement au Seigneur de bénir la participation, le lendemain, au divin repas de la grâce célébré par la paroisse. Enfin, c'est une bonne coutume, à laquelle il ne faudrait pas renoncer ou qu'il faudrait introduire, si elle n'était pas pratiquée, que de faire précéder la célébration de la Cène d'un court message, dans lequel le pasteur aide l'assemblée à prendre conscience de ses péchés, l'invite à la repentance et à la joyeuse confiance dans les promesses de grâce et de pardon qui retentissent dans le sacrement et dans la prédication de l'Évangile, et l'exhorte à marcher, avec les forces nouvelles reçues à la Table du Seigneur, dans la sainteté et la justice qui lui sont agréables. Tous ceux qui prennent ce message à cœur, répondront sincèrement et avec joie et confiance « oui » à la question que le pasteur leur posera: « Confessez-vous sincèrement vos péchés à Dieu, croyez-vous en Jésus-Christ votre Seigneur et est-ce votre ferme intention d'amender votre vie avec l'aide du Saint-Esprit? » Ils sauront garder cette dernière promesse avec les forces que le Seigneur leur donnera.

Tout dans la liturgie et l'administration de la Sainte Cène doit traduire le profond respect et la ferveur que ce sacrement inspire aux fidèles. La préparation soigneuse de l'autel, l'utilisation de beaux ustensiles (cruche, calice, patène), les gestes, le ton et les paroles prononcées par le pasteur, une liturgie bien conçue et bien chantée, la musique, la réception de la Sainte Cène à genoux ou avec une autre attitude extérieure empreinte de respect, tout cela doit exprimer de façon visible le mystère du divin sacrement, et en particulier la foi en la présence réelle du corps et du sang de Jésus. Ni plus ni moins.

Le chrétien est un homme qui se sent pécheur, corrompu et coupable. Il en souffre et aspire à la certitude du pardon et à la paix. Il sait aussi que Jésus est son divin Rédempteur, dont le sacrifice de Golgotha l'a réconcilié avec Dieu et dont le sang précieux purifie de tout péché. Il trouve le pardon dans la foi aux promesses de l'Évangile. C'est pourquoi il est un lecteur assidu de la Bible et un auditeur régulier de la Parole de Dieu. Un chrétien est donc une personne qui assiste régulièrement aux cultes de sa paroisse. Il ne le fait pas par tradition, ni pour être en règle avec Dieu et avec son... pasteur. Il ne cherche pas à entretenir une étiquette. Il s'agit pour lui de satisfaire un besoin primordial de son âme, de la nourrir avec un message et des promesses dont elle ne peut ni ne veut se passer. Ce même chrétien, sachant que son Sauveur lui offre dans la Sainte Cène son corps et son sang comme gages de sa rédemption, est un homme qui désire communier régulièrement et souvent. « Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe... » (1 Corinthiens 11:26).

Combien de fois? Ni Jésus ni Paul ne répondent à cette question. Beaucoup de fidèles dans d'innombrables Églises ont pris pour habitude de communier les jours de fête, en particulier le Vendredi-Saint ou à Pâques. Une, deux ou trois fois par an... De deux choses l'une: ou bien ces gens ne savent pas que la Sainte Cène est le sacrement de la grâce et du pardon, ou bien ils ne se savent pas pécheurs et estiment pouvoir s'en passer. On ne les voit guère plus souvent aux cultes qu'à la Sainte Cène. Qu'en est-il de leur foi? A eux de répondre à cette question!

Dans la préface au Petit Catéchisme, Luther estime qu'un croyant devrait communier quatre fois par an. Il s'agit, bien sûr, d'un strict minimum, et il vaudrait mieux se passer de toute indication numérique. La foi d'un homme ne se mesure pas en chiffres. Mais il est certain qu'un chrétien ne peut pas se passer des moyens de grâce: le Baptême, la Parole de Dieu et la Sainte Cène sont pour lui des nécessités, quelque chose sans quoi il ne saurait vivre. C'est pourquoi, nous dirons qu'un chrétien lit la Bible chaque jour et écoute la Parole de Dieu chaque fois qu'elle est prêchée dans sa paroisse. Pour être plus exact: chaque fois qu'il en a la possibilité. De même, il va communier chaque fois que la Cène est administrée dans sa communauté et qu'il en a la possibilité.

Il appartient au pasteur et à la paroisse tout entière de veiller à ce que la Table du Seigneur soit régulièrement et souvent dressée. Là aussi, il convient d'être prudent, quand on avance des chiffres. La Bible dit des premiers chrétiens: « Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières » (Actes 2:42). « Le premier jour de la semaine, les disciples étaient réunis pour rompre le pain » (Actes 20:7). L'eucharistie jouait un rôle primordial dans la chrétienté primitive; elle était, avec la prédication de l'Evangile, au centre du culte. C'est pourquoi il est permis d'estimer que la communion mensuelle (une fois par mois) et les jours de fête devraient constituer un minimum. Mais le légalisme n'a pas sa place dans l'Église chrétienne, par même et surtout pas dans un sacrement où tout n'est que grâce.

Une prière que nous trouvons dans l'œuvre du théologien luthérien David Hollaz (1648-1713) nous servira de conclusion. Elle nous semble résumer en une belle formulation les multiples et merveilleux aspects de la Sainte Cène que nous avons tenté d'exposer dans cette étude:

« Seigneur, je suis indigne. Veuille, je t'en supplie, chaque fois que je me présente à ta Table, me rendre digne, par ta grâce. Je suis impur; daigne me purifier. Je suis nu; revêts-moi de ta justice. Ainsi, ton corps, rempli de puissance divine, et ton sang, qui m'est si précieux, ne me seront pas donnés pour mon jugement ou mon châtement, mais je les recevrai en commémoration de la mort que tu as subie pour moi, pour l'affermissement de ma foi, comme gages du pardon de mes péchés, comme un lien qui m'unit étroitement à toi, pour grandir dans la sanctification, comme la racine d'une résurrection bienheureuse et les arrhes de la vie éternelle ».

« Heureux ceux qui sont appelés au festin des noces de l'Agneau! » (Apocalypse 19: 9). Heureux ceux à qui le Seigneur, le Roi des rois dira un jour: « Vous êtes ceux qui ont persévéré avec moi dans mes épreuves. C'est pourquoi, je dispose du Royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon Royaume » (Luc 22:28-30). Jésus dresse aux siens une table glorieuse dans le ciel. Tant que son peuple vit sur la terre, il doit lutter sous sa bannière divine contre le péché et Satan. Le combat est dur. Aussi, Jésus invite-t-il les siens à un repas de grâce, où ils trouvent du répit et recouvrent leurs forces, avant de repartir pour de nouveaux assauts. Mais que de joies les attendent, quand ils remporteront la victoire! Que de joies à la Table de l'Agneau, au festin de la gloire, pour tous ceux qui auront vaincu en son nom! Puisses-tu être des leurs, toi qui lis ces lignes!

Table des matières

DR WILBERT KREISS (1937-2011).....	3
PRÉFACE.....	5
À LA TABLE DU SEIGNEUR.....	6
QU'EST-CE LA SAINTE CÈNE ?	8
À QUOI SERT LA SAINTE CÈNE ?	23
La Sainte Cène fortifie dans la foi	25
La Sainte Cène unit étroitement à Jésus	27
La Sainte Cène affermit dans la certitude de la résurrection pour la vie éternelle	27
La Sainte Cène fortifie les chrétiens dans l'amour de Dieu et du prochain.....	28
La célébration de la Cène est une proclamation de la mort rédemptrice du Christ	32
La Sainte Cène est le repas de l'Église qui attend le retour de son Seigneur	33
QUI EST INVITÉ A LA TABLE DU SEIGNEUR?	34
Ne sont pas admis à la Sainte Cène.....	34
Ceux qui n'ont pas encore été baptisés	34
Les impies et les incrédules manifestes	34
Ceux qui ont scandalisé leurs frères et ne se sont pas repentis.....	35
Ceux qui ne peuvent pas s'éprouver eux-mêmes.....	36
Ceux qui ne partagent pas la même foi.....	37
COMMENT RECEVOIR LA SAINTE CÈNE?	39